



RAPPORT ANNUEL 2020

CADRE PROGRAMMATIQUE UNIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (CPU 2017-2020)



Côte d'Ivoire
Mai 2021



Table des matières

LISTE DES ACRONYMES.....	3
PREFACE DU COORDONNATEUR RESIDENT	4
PRESENTATION DE L'EQUIPE-PAYS	5
PRESENTATION DES PARTENAIRES CLES DU SNUD	6
8	
CHAPITRE I : PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS DANS LE PAYS ET CONTEXTE REGIONAL	9
11	
CHAPITRE II : APPUI DU SNUD AUX PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT A TRAVERS LE CADRE DE COOPERATION.....	12
2.1. Aperçu des résultats du Cadre de Coopération	12
2.2. Priorités, résultats et réalisations du Cadre de Coopération et du plan de riposte contre la COVID-19	13
Effet 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités	13
Effet 2 : D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité	21
Effet 3 : D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables.	34
Réponse à la COVID-19 : Promouvoir la vision du SG pour une réponse durable et harmonisée à la crise du COVID-19, et soutenir la gouvernance de la réponse nationale globale et de l'assistance aux populations rendues vulnérables par la COVID-19.	39
2.3. Soutien aux partenariats et financement de l'agenda 2030	49
2.4. Résultats de l'ONU travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience	49
2.5. Evaluations et leçons apprises	50
2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources.....	51
CHAPITRE III. PRINCIPALES PRIORITES DE L'EQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNEE PROCHAINE	53
ANNEXES : Suivi des indicateurs du CPU	1

LISTE DES ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ARV	Anti rétroviraux
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
UBT	Ballonnet à Tamponnement Intra-Utérin
CPU	Cadre Programmatique Unique
CCM	Cellules Civilo-Militaires
CISL	Confédération Ivoirienne des Syndicats Libres
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNS	Comité national de surveillance de la traite, de l'exploitation et du travail des enfants
CDS	Comités Départementaux de Sécurité
CEI	Commission Électorale Indépendante
CONNAPE	Conseil National pour la Nutrition, l'Alimentation et de la Petite Enfance
CMU	Couverture Maladie Universelle
DCS	Direction des Cantines Scolaires
DSV	Direction des Services Vétérinaires
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
FDAL	Fin de la Défalcation à l'Air Libre
FO	Fistules Obstétricales
FS	Fournitures de Services
FRANC	Foyers de Renforcement d'Activités de Nutrition Communautaire
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
IST	Infections sexuellement transmissibles
OSCS	Observatoire National de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisations de Producteurs Agricoles
PND	Plan National de Développement
PFPP/PFPA	Planification Familiale du Post Partum et le Post Abortum
PTME	Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
RCI	République de Côte d'Ivoire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNUD	Système des Nations Unies pour le Développement
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence Complet
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SDMPR	Surveillance des Décès Maternels, Périnataux et Riposte
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SNU	Système des Nations Unies
SIPE	Système intégré de gestion des informations sur la protection de l'enfance
VBG	Violences Basées sur le Genre
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

PREFACE DU COORDONNATEUR RESIDENT

L'année 2020 a été une année de transition pour le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) en Côte d'Ivoire, avec l'arrivée à échéance du Cadre de Programmation Unique (CPU) 2016-2020 et l'entrée en application de la réforme sur le repositionnement du SNUD initiée par le Secrétaire Général de l'ONU en 2019. Ces conditions particulières, conjuguées à la survenue de la pandémie de la Covid-19, auraient pu avoir une incidence majeure sur la mise en œuvre du CPU.

Le SNUD a pris fort heureusement des dispositions lui permettant de prévenir certaines situations qui auraient pu perturber ses activités. Le réajustement de la stratégie de mise en œuvre du CPU, la mise en place de dispositifs de prévention des risques, l'innovation dans les modes de travail et de communication sont autant de bonnes pratiques qui ont permis d'assurer le maintien des activités dans les trois domaines de concentration du CPU 2016-2020 que sont : (i) le renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale, (ii) le développement du capital humain et (iii) le développement durable.

La poursuite d'initiatives visant plus particulièrement la cohésion sociale et la réconciliation nationale s'est révélée pertinente dans un contexte socio-politique tendu ayant engendré des violences dans certaines localités. Le travail du SNUD visant à renforcer l'accès des communautés aux services sociaux de base a par ailleurs constitué un complément utile aux actions du Gouvernement engagées au titre du PSGouv 2019-2020. Plusieurs initiatives allant dans le sens de préserver la nature et l'environnement ont été développées par le SNUD au cours de l'année 2020, en particulier en matière de gestion durable des terres, des aires protégées et des espaces forestiers.

La survenue de la pandémie de la Covid-19 en début d'année 2020 a contraint le SNUD à réorienter plusieurs de ses activités opérationnelles pour faire face à l'urgence sanitaire, juguler l'impact de cette crise sur les entreprises et les ménages et préparer les conditions du relèvement post-Covid 19. Le renforcement de la collaboration entre les Fonds, Agences, Programmes et Entités du SNUD pour la gestion de la crise sanitaire a permis de décaisser près de 45 millions de dollars au titre du plan de riposte multisectoriel.

Les synergies construites avec l'ensemble des partenaires ont créé des conditions favorables à la réalisation du CPU et du plan de riposte face à la Covid. L'engagement du Gouvernement, des chambres consulaires, des organisations syndicales, du secteur privé, de la société civile, des centres de recherche, des organisations décentralisées ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers bilatéraux et multilatéraux aux côtés du SNUD au cours de l'année 2020 mérite donc d'être reconnu et salué.

L'équipe pays s'est engagée tout au long de l'année dans la préparation de son futur cadre de coopération avec la Côte d'Ivoire, en tirant des leçons des quatre premières années du CPU et en s'appropriant les nouvelles directives édictées par le Siège en matière de planification stratégique, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des activités opérationnelles des Nations Unies dans les Etats membres.

La priorité sera accordée en 2021 à la mise en œuvre du nouveau cadre de coopération. Pour aider à la construction d'une Côte d'Ivoire prospère, inclusive et résiliente dans laquelle les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable s'équilibrent, le SNUD entend mobiliser les ressources financières et l'assistance technique disponibles au sein en dehors du SNUD, privilégier le mode d'exécution nationale pour la mise en œuvre des projets, renforcer la proximité avec les bénéficiaires sur le terrain, et consolider la collaboration avec les autres partenaires de mise en œuvre.

PRESENTATION DE L'EQUIPE-PAYS

L'Equipe-Pays du SNUD en Côte d'Ivoire a pour mission d'apporter une réponse intégrée et efficace aux défis de développement de la Côte d'Ivoire et la soutenir dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

Elle est constituée des 20 Fonds, Agences, Programmes et Entités (FAPE) résidents et non-résidents suivants ayant des activités opérationnelles en Côte-d'Ivoire, chacun disposant d'un cadre juridique et d'un mandat particulier :

- Le Bureau International du Travail (BIT)
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et Agriculture (FAO)
- Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
- L'Organisation Internationale des Migrations (OIM)
- L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- L'Organisation des Nations Unies pour Développement Industriel (ONUDI)
- L'Organisation des Nations Unies pour les Femmes (ONUFEMMES)
- Le Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)
- Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
- Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)
- Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- L'Union Internationale des Télécommunications (UIT)
- Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (OHCHR)
- Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat)
- L'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (UNODC)

Une enquête conduite en juillet 2020 auprès de 500 partenaires (Gouvernement, PTF, Société civile, ONGs, centrales syndicales, secteur privé, instituts de recherche, etc....) a fait ressortir des avantages comparatifs en matière d'appui conseil, de plaidoyer, de renforcement de capacités et d'appui à la mobilisation de ressources. Le SNUD intervient également à travers la prestation de services ainsi que la collecte et l'analyse de données.

PRESENTATION DES PARTENAIRES CLES DU SNUD

La mise en œuvre du CPU 2020 a été effective avec la contribution de la communauté du développement durable. Il s'agit notamment des partenaires nationaux, de la société civile, du secteur privé et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs). De même, des leaders communautaires, les syndicats ont été impliqués dans ces partenariats pour atteindre les peuples (populations bénéficiaires des interventions). La collaboration de qualité avec le Gouvernement a permis de bénéficier d'un appui institutionnel remarquable aussi bien au niveau central que déconcentré et décentralisé ; lequel appui a contribué aux progrès enregistrés à tous les niveaux de la mise en œuvre du CPU. Le partenariat avec la société civile a fortement contribué à l'efficacité des interventions. Celle-ci dans sa diversité et grâce à sa disponibilité, a aidé à assurer une présence sur l'ensemble du territoire dans le cadre des appuis apportés aux communautés. Le partenariat avec le secteur privé bien qu'existant reste encore faible et devrait se renforcer. Enfin, la collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) a permis de mobiliser des ressources additionnelles et réaliser les activités du CPU.

Tableau 1 : Principaux partenaires du CPU

PTF	Union Européenne; USAID – Food For Peace; Ambassade du Japon; JICA; Ambassade de l'Allemagne; Fonds Mondial, GAVI, KOICA, AFD, Banque Mondiale, Canada, Fonds Luxembourgeois, Fonds pour l'Environnement Mondial, Allemagne, États-Unis, France, Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, AFD, Banque Africaine de Développement.
Partenaires nationaux :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organismes Publics: Primature, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfance et de la Solidarité, Ministère des Affaires Étrangères, Secrétariat du Conseil National de Sécurité, Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère du Plan et du Développement, Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Programme National de Lutte contre le SIDA, Ministère de la Justice, Ministère de l'Agriculture et du développement rural; Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère des Ressources Halieutiques, Ministère des Eaux et Forêts, Ministère de la Justice, Assemblée Nationale, INS, COMOREX, SNRC, Ministère de la Fonction Publique, Ministère de la Modernisation de l'État, Commission Électorale Indépendante (CEI), la ComNat ALPC, la CN-MAEP, Mirah, AGEROUTE, SODEFOR. ▪ Société civile /ONG: Compendium des Compétences Féminines, AEJCI ; Communautés rurales, Forum des Femmes des Partis Politiques (FEMPCI), Réseau des Associations des Femmes Actives d'Afrique (RAFAA), Plateforme des Associations et Plateforme de Veille des Femmes et des Jeunes pour des Élections Apaisées et Crédibles en Côte d'Ivoire, ONG Akwaba, SIP, BFCD, AIBEF, CSAS, Sauvons deux vies, Alliance-CIV. ▪ Secteur privé : FIPME; CGECI, CI ENERGIE

Source : UN-Info/GR

Tableau 1 : Partenaires du SNUD dans le financement et la mise en œuvre du plan multisectoriel de riposte contre la COVID-19

Domaines d'interventions	
Réponse d'urgence	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique/PNLS, OMS/AFRO, USAID, OMS/HQ Genève, INHP, Fonds Japonais, Union Européenne, République Fédérale d'Allemagne, France, Fonds Luxembourgeois, Organisations de la société civile y compris les réseaux/ONG de PVVIH et Populations clés
Impact socioéconomique	Gouvernement, Fonds Coréen, Fonds Suédois, Fonds UBRAF, Fonds MUSKOKA, Ambassade de la Chine, BAD, PEPFAR, Fonds Luxembourgeois Fondation Magic System, Organisations de la société civile y compris les réseaux/ONG de PVVIH et Populations clés
Relèvement et renforcement de la résilience	OMS/AFRO, USAID, Banque Mondiale

Source : Rapport d'activités



CHAPITRE I : PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS DANS LE PAYS ET CONTEXTE REGIONAL

Depuis 2011, le Gouvernement ivoirien est engagé dans un processus de consolidation de la paix. La réconciliation nationale demeure cependant un défi compte tenu de la persistance de clivages, notamment sur la question foncière, les réminiscences identitaires et le dédommagement des victimes du conflit armé de 2002-2007 et de la crise postélectorale en 2010-2011. Après une période marquée par des tensions politiques au moment de l'élection présidentielle d'octobre 2020, un dialogue politique a été amorcé, la Commission électorale a été réorganisée et les élections législatives plus inclusives ont été organisées en mars 2021 dans un climat plus apaisé. Au plan sécuritaire, après l'attaque terroriste subie par la Côte d'Ivoire à Grand Bassam, en 2016 et les attaques meurtrières survenues dans la nuit du 10 au 11 juin 2020 à Kafolo, puis le 29 mars 2021 à Kafolo et Tehini, le risque demeure. Il convient en particulier de surveiller la situation sécuritaire dans les pays voisins confrontés à des conflits violents impliquant des terroristes et au niveau des frontières avec le Mali et le Burkina Faso notamment, ainsi que les flux migratoires en direction du pays qui pourraient en résulter. L'extrémisme violent au Sahel, en particulier dans la région du Liptako Gourma, est une préoccupation croissante.

La Côte d'Ivoire a réalisé des progrès appréciables en matière de gouvernance globale en obtenant un score de 54,7 et la 22ème position sur 54 pays sur la base de l'Indice de Gouvernance de Mo Ibrahim en 2017 contre un score de 42,6 en 2010. En matière de progrès dans la lutte contre la corruption, classée 106ème sur 180 pays avec un score de 35 sur 100, la Côte d'Ivoire a progressé de six points entre 2012 et 2019 du point de vue de l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International. Le pays a, en outre, enregistré des performances remarquables s'agissant de l'environnement des affaires, puisqu'il est passé du 167ème rang en 2012 au 139ème rang en 2018 dans le rapport annuel de la Banque Mondiale sur « la pratique des affaires ».

La Côte d'Ivoire se distingue depuis une dizaine d'années par la robustesse de sa croissance économique qui s'est située sur la période 2012-2019 au taux moyen annuel de 8,3%. Une croissance de 1,8 % est attendue en 2020 selon le FMI, contre une prévision initiale de 6,7 %, dans un contexte de contraction de l'activité économique liée aux mesures de riposte adoptées pour faire face à la pandémie de la COVID-19 ainsi qu'aux répercussions de cette crise sanitaire sur les relations avec les partenaires extérieurs affectés.

La crise du COVID-19 a aggravé les vulnérabilités socio-économiques, la plupart des ménages étant impactés par au moins une des mesures gouvernementales (80,7%). Il ressort d'une enquête menée en 2020 par le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) que, du fait du COVID-19, le nombre de ménages supplémentaires passés en dessous du seuil de pauvreté est estimé à 32%. Le taux de croissance repartirait à la hausse en 2021 pour se situer à 6,2 %, en relation avec la reprise de l'activité au niveau du secteur secondaire, soutenue par les BTP, le secteur pétrolier, l'industrie agro-alimentaire et les autres industries manufacturières ainsi que le regain de dynamisme au niveau du secteur tertiaire, principalement dans le commerce, les télécommunications et les transports. Le taux d'inflation a été ramené à des niveaux compris entre 0,4% et 1,2% de 2013 à 2019, après un maximum de 2,6% réalisé en 2012. Le déficit budgétaire s'est situé en moyenne à 2,9% du PIB sur la période 2016-2019. Le stock de la dette par rapport au PIB s'est établi à 37,8% en 2019 contre 39,7 % en 2018, bien inférieur au maximum de 70 % défini dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. Le risque de surendettement est modéré comme l'indique la dernière analyse de viabilité de la dette du FMI.

Le partage des fruits de la croissance économique est de moins en moins contrarié, au regard de la tendance au recul des inégalités et de la pauvreté. L'Indice de Développement Humain (IDH) a en effet progressé de 0,454 en 2010 à 0,494 en 2015 et à 0,516 en 2018. Le niveau de développement humain de la Côte d'Ivoire reste toutefois inférieur à la valeur moyenne de cet indice dans les pays en voie de développement (0,686) ou des pays de l'Afrique subsaharienne (0,541) en 2018. Les résultats du point de vue de la pauvreté se sont également légèrement améliorés, puisque 39,4 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté national en 2018, contre 46,3% en 2015 et 48,9% en 2008.

Les tendances générales du développement humain et de la pauvreté monétaire cachent toutefois de profondes disparités régionales. Une observation spatiale indique que le niveau du développement humain est très faible au Nord et à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Dans cette partie, la valeur de l'IDH est inférieure à 0,5. La pauvreté multidimensionnelle demeure concentrée et élevée dans ces régions comparativement aux autres en 2018 tout comme en 2015. Les inégalités ont baissé lentement jusqu'en 2015, avec un coefficient de GINI qui est passé de 0,5 en 2002 à 0,42 en 2008 puis à 0,415 en 2015. La diminution des inégalités a été plus rapide par la suite puisque le coefficient de GINI a atteint 0,365 en 2019, un niveau exceptionnellement bas.

Classée 147ème sur 178 pays selon l'indice de vulnérabilité au changement climatique de la Banque Mondiale, la Côte d'Ivoire apparaît comme un des pays particulièrement vulnérables. Au titre de son Programme national d'atténuation des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, la Côte d'Ivoire ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28% d'ici à 2030, de rehausser la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique avec un objectif de 16% à l'horizon 2030 et de lutter plus intensément contre la déforestation et la dégradation des forêts.



CHAPITRE II : APPUI DU SNUD AUX PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT A TRAVERS LE CADRE DE COOPERATION

2.1. Aperçu des résultats du Cadre de Coopération

Le Cadre Programmatique Unique (CPU) 2017-2020 du Système des Nations Unies (SNU) a été conçu pour renforcer la synergie, la cohérence, l'unité d'action et la coordination des activités opérationnelles des Nations Unies en Côte d'Ivoire et leur alignement sur les priorités nationales déclinées à travers le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, conformément à la Déclaration de Paris.

Ce document cadre d'appui au développement, constitue le cadre unifié des interventions des Nations Unies au niveau du pays. Il couvre trois domaines de concentration : (i) Le renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale, (ii) Le développement du capital humain et (iii) le développement durable.

De ces domaines de concentration résultent les trois effets attendus de la mise en œuvre du CPU :

- D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités ;
- D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité ; et
- D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique.

Les effets et produits du CPU 2017-2020 sont repris dans le tableau suivant :

Effet 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités	
Produit 1.1 : Les institutions publiques nationales et locales disposent de capacités techniques pour la coordination, la planification, la programmation, la budgétisation et le suivi et évaluation des politiques et programmes y compris les politiques sensibles au genre	PNUD, HCDH, UNICEF, UNFPA, OMS, ONUDI, ONUFEMMES, FAO, UNESCO, PAM, ONUSIDA
Produit 1.2 : Les institutions publiques disposent de compétences techniques pour garantir l'accès à la justice, l'accès à l'état civil et la sécurité des populations en particulier des femmes et des groupes vulnérables	PNUD, UNICEF, UNFPA, HCR, ONUFEMMES, UNESCO, BIT
Produit 1.3 : Les collectivités territoriales et institutions locales disposent des compétences techniques nécessaires pour la prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits	PNUD, ONUFEMMES, FAO, HCR, UNESCO
Produit 1.4 : Le Parlement, les organisations de la société civile et les médias disposent de compétences techniques pour assurer la redevabilité des pouvoirs publics et la participation citoyenne	PNUD, UNICEF, UNFPA, ONUFEMMES, UNESCO, FAO
Effet 2 : D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité	
Produit 2.1 : Les populations en particulier les enfants, les femmes et les jeunes ont accès à des services de prévention et de protection contre la violence et de protection sociale	UNICEF, UNESCO, PAM, HCDH, UNFPA, UNOPS, BIT, ONUFEMMES, UNHCR

Produit 2.2 : Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes ont accès aux services de santé de qualité à tous les niveaux, y compris au niveau communautaire	UNFPA, OMS, UNICEF, ONUSIDA, PAM, PNUD
Produit 2.3 : Les femmes, les enfants et les adolescents dans les zones les plus vulnérables ont un accès équitable aux services de prévention de la malnutrition dans les formations sanitaires et au niveau communautaire	UNICEF, OMS, PAM, FAO, PAM,
Produit 2.4 : Les filles et les garçons âgés de six à seize ans ont un accès équitable à un enseignement de qualité jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général et technique	UNICEF, UNESCO, PAM, UNFPA
Produit 2.5 : Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes, particulièrement ceux vivant en milieu rural ont accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène	UNICEF, UNHCR
Effet 3 : D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique.	
Produit 3.1 : Les institutions nationales et les acteurs du secteur agricole et forestier disposent de compétences techniques en matière de pratique de production durable	FAO, ONUDI, PNUD, PNUE
Produit 3.2 : Des institutions nationales et le secteur privé ont des capacités pour promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les technologies propres	PNUD, ONUDI, PNUE, FAO
Produit 3.3 : Les autorités centrales, locales et les communautés vulnérables ont acquis des capacités techniques pour une résilience accrue face aux crises et risques de catastrophes naturelles	FAO, PNUD, PNUE, PAM FAO, PNUD, PNUE, PAM
Produit 3.4 : Les populations les plus défavorisées en particulier les jeunes et les femmes des zones cibles, disposent de compétence technique ont davantage accès au financement et entreprennent des activités créatrices de revenus et/ou d'emplois	PNUD, ONUDI, PNUE, FAO, BIT, UNESCO, ONUFEMMES

2.2. Priorités, résultats et réalisations du Cadre de Coopération et du plan de riposte contre la COVID-19

Ce chapitre présente les 3 effets du CPU en 2020, à travers les réalisations des différents produits. L'analyse est faite en tenant compte de la situation de la COVID-19 et du confinement qui a perturbé le déroulement normal des actions du SNUD. Les réalisations du SNUD pour faire face à l'urgence sanitaire, juguler l'impact socioéconomique de cette crise et préparer les conditions du relèvement post-Covid 19 font l'objet d'un traitement séparé dans ce chapitre.

Effet 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités

Les principaux appuis du SNUD dans la mise en œuvre des activités de l'Effet 1 du CPU ont porté sur 4 principaux domaines : (i) la Coordination, la planification, et le suivi et évaluation des politiques et programmes, (ii) l'accès à la justice et la sécurité des populations, (iii) la prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits ainsi que (iv) la redevabilité des pouvoirs publics et la participation citoyenne.

Produit 1.1.1 - Les institutions publiques nationales et locales disposent de capacités techniques pour la coordination, la planification, la programmation, la budgétisation et le suivi et évaluation des politiques et programmes y compris les politiques sensibles au genre.

L'appui du SNUD à la réalisation d'enquêtes nationales

Dans le cadre du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de la Côte d'Ivoire, le SNUD a apporté une assistance technique au Ministère du Plan et du Développement (MPD) à travers l'Institut National de la Statistique/Bureau Technique Permanent du Recensement. Cet appui a contribué à disponibiliser la base de sondage nationale sociodémographique géoréférencée. Par ailleurs, le plaidoyer du SNUD et la synergie d'action avec les entités gouvernementales et autres partenaires, ont permis la mobilisation des ressources d'un montant de 6,7 millions USD auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour (i) l'acquisition de 37 500 tablettes et des résultats du prétest ; (ii) la mise en place d'un système de traçage des tablettes sur terrain, de même que le système de suivi et de "Dashboarding" du dénombrement prévu se tenir du 03 mai au 02 juin 2021. Les principaux résultats obtenus cette année sont relatifs à la disponibilité en 2020 de la cartographie nationale numérisée et géoréférencée et l'acquisition effective de 37 500 tablettes pour la réalisation du dénombrement programmée pour mai 2021.

Dans le contexte de la pandémie du COVID-19 qui a exacerbé la vulnérabilité des ménages et la fragilité du secteur informel et des petites et moyennes entreprises en Côte d'Ivoire, le SNUD a appuyé une étude sur l'impact socio-économique du COVID-19. Cette étude réalisée en collaboration avec le Gouvernement ivoirien à travers l'Institut National de la Statistique (INS) a permis de mesurer l'impact socio-économique du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages en Côte d'Ivoire, d'évaluer l'impact du COVID-19 sur le secteur informel et d'évaluer l'impact du COVID-19 sur l'activité des entreprises du secteur formel.

Cette étude a permis de révéler que le revenu moyen annuel des chefs de ménages a subi une baisse moyenne de 47,2% et le nombre de ménages supplémentaires passé en dessous du seuil de pauvreté est estimé à 32%, soit 1,375,151 ménages. En outre, 44,4% des ménages ont vu leur volume horaire diminuer (travail à temps partiel) et 27,5 % sont en chômage technique. Parmi les chefs de ménages en chômage technique, 84,6% sont issus du secteur privé contre 13,6% du secteur public et 1,8% des autres secteurs. La majorité des ménages estime que la crise sanitaire pourrait avoir un impact sur leur capacité à faire face aux engagements tels que le remboursement des dettes et les dépenses domestiques.

L'appui du SNUD à la revue de documents de politiques sectorielles et de stratégie

Le SNUD a appuyé la revue de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale pour la période 2016-2020. Cette revue a permis de faire un bilan sur la mise en œuvre de ladite stratégie, d'apprécier les progrès vers les résultats, d'identifier les insuffisances et de dégager les axes du prochain document de stratégie.

Au titre du renforcement des capacités techniques et matérielles des structures partenaires en PPPBSE et GAR (SIGDSE...)

Le SNUD a également assuré la formation continue et le coaching, en virtuel, de 15 points focaux (dont 3 femmes) des partenaires gouvernementaux de mise en œuvre, dont la Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et aux Apatrides (DAARA), le Ministère de la Justice, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Femme, la Famille et l'Enfant, ainsi que CARITAS sur la programmation, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des activités de la stratégie de protection et recherche de solutions durables. Ces activités de renforcement de capacités techniques et matérielles ont permis la révision des documents stratégiques sectoriels liés à la protection et l'optimisation des ressources allouées.

Ce qui a renforcé l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des activités contribuant ainsi au renforcement de la gestion axée sur les impacts.

L'appui institutionnel et le soutien du SNUD à la planification du développement s'est focalisé sur l'internalisation des ODD à travers l'approche « *Mainstreaming Acceleration Policy Support* » (MAPS), ce qui a permis de prioriser 40 cibles des ODD et d'identifier 11 principaux accélérateurs pour renforcer la mise en œuvre des politiques publiques.

Le dispositif de suivi du PND a intégré la participation 60 organisations de la société civile (OSC) pour une meilleure inclusivité de la participation citoyenne dans la planification stratégique du développement (ODD 16). Cet appui a permis de présenter les cinq propositions d'axes du PND 2021-2025 aux OSC, qui à leur tour ont proposé des contributions écrites sur le renforcement de l'inclusion dans l'axe 1 relatif à la Gouvernance et à la Modernisation. De même, une consultation sur l'ODD 16, a été organisée entre les OSC et les acteurs étatiques, et a recommandé la mise en place d'un cadre de concertation multi-acteurs OSC-Etat, afin de partager les avancées sur la mise en œuvre des 10 cibles de l'ODD 16, d'examiner les actions communes (rédiger un rapport alternatif) et d'identifier les ressources disponibles pour répondre efficacement aux besoins de l'ODD 16 et enfin, mettre l'accent dès 2021 sur une cible ODD 16 dite « de l'année », pour chacune des 10 années de la décennie d'actions 2030.

Produit 1.1.2 - Les institutions publiques disposent de compétences techniques pour garantir l'accès à la justice, à l'état civil et la sécurité des populations en particulier les femmes et les groupes vulnérables

Les activités de renforcement de capacités techniques et matérielles ont substantiellement contribué à améliorer la qualité des services dans les centres d'état civil en matière d'enregistrement des naissances. Pour l'année 2020, 2 924 registres de naissance ont été distribués à l'ONECI, au Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des libertés Publiques (Direction de l'Etat Civil et des Archives) et aux centres d'état civil des localités de Danané, Guiglo, Bloléquin, Toulepleu, Zouan-Hounien, Fresco, Sassandra et Tabou. En outre, 30,000 imprimés de déclaration de naissance, de transcription d'actes de naissance ont été également distribués. Les centres d'état civil dans ces différentes zones ont été fonctionnels, avec un mécanisme d'enregistrement des naissances à l'état civil. Les formations initiées dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur la restauration de l'identité et de la loi sur l'état civil, ont facilité l'octroi de certificats de nationalité ivoirienne aux enfants trouvés. Dans le cadre de l'apatridie, 1830 personnes dont 1098 (60%) de mineurs ont été pris en charge par une aide juridique dans différentes localités du pays.

Au titre du renforcement des capacités techniques et matérielles des structures en charge de l'assistance juridique et judiciaire

Dans la région Ouest du pays, 979 personnes, dont 218 femmes (22,26%), ont eu accès à une aide juridique et une assistance judiciaire. En 2020, le SNUD a soutenu 03 cliniques juridiques, les tribunaux locaux et institutions judiciaires en collaboration avec la société civile pour un meilleur accès des populations vulnérables à la justice. Les institutions de promotion des droits de l'homme (Secrétariat aux droits de l'homme, Conseil national des droits de l'homme et Comité interministériel) soutenues par le SNUD ont pu produire 07 rapports thématiques et participé aux travaux des organes de traités, notamment à 04 ateliers clés. Également, la réactivation du Comité interministériel a permis au gouvernement de rattraper son retard dans le respect de ses engagements internationaux en matière de présentation de rapports sur les droits de l'homme : 3 rapports sur les droits de l'homme, dont un dans le cadre de l'EPU, sont disponibles.

En outre, le pays dispose d'un plan d'actions pour mettre en œuvre les recommandations de l'EPU, et d'un document qui fait un état du processus de Justice Transitionnelle et est à même d'orienter ses politiques futures. La prise en charge des cas de VBG et le traitement des procédures judiciaires pendantes sont mieux assurés grâce à un appui matériel à la direction des affaires civiles et pénales du Ministère de la justice. Le dialogue a été repris entre le gouvernement, les avocats, les magistrats et les commissaires

de justice sur les modalités pratiques de la relance du traitement des 886 affaires pénales de VBG de la crise post-électorale. En outre, le gouvernement dispose d'un document décrivant l'état d'avancement du processus de justice transitionnelle et est en mesure d'orienter ses futures politiques.

Le soutien du SNUD à la justice pour enfants fait partie intégrante du renforcement du système de protection de l'enfance. En 2020, le SNUD a continué à renforcer activement les synergies entre les professionnels de la justice et les professionnels de la protection de l'enfance, notamment les services sociaux, les acteurs de l'éducation et les leaders communautaires. Des synergies ont été établies et renforcées entre les différents services impliqués dans les systèmes pénitentiaire et judiciaire, tels que les juges pour enfants, les directeurs de prison, les services de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse, et les ONG locales. Le SNUD a utilisé le contexte de COVID-19 comme une opportunité pour plaider en faveur de la libération des enfants en détention et pour faire de la prison la dernière alternative pour les enfants délinquants. Grâce à ce plaidoyer, 285 enfants ont été libérés de prison et réunis avec leurs familles. Le SNUD a développé un programme de prise en charge psychosociale et socioprofessionnelle des enfants libérés de prison, en collaboration avec la Direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJEE). Des progrès ont également été réalisés pour séparer les enfants des adultes dans la prison d'Abidjan. En 2020, les capacités de plus de 200 magistrats, officiers de police judiciaire et personnels de justice en matière de justice pour enfants ont été renforcées. Le SNUD a apporté un appui technique et matériel pour la prise en charge holistique des enfants privés de liberté au centre d'observation des mineurs d'Abidjan et pour la réinsertion des enfants en conflit avec la loi et des enfants prédélinquants dans les centres pour mineurs de Dabou et Bouaké. 232 enfants privés de liberté ou en conflit avec la loi ont bénéficié de cette prise en charge.

Le SNUD a continué à soutenir les cinq services de justice adaptés aux enfants à travers le pays. Plus de 7 800 enfants en contact avec le système judiciaire ont été soutenus par les services de justice adaptés aux enfants. Le renforcement du système de protection judiciaire et administrative a contribué de manière significative à la libération des enfants privés de liberté et à la mise en place de mesures alternatives pour la rééducation et la réintégration des enfants libérés. La mise en place d'un système de référence et la collaboration entre les différents services de protection judiciaire, les centres de réinsertion des mineurs, le centre d'observation des mineurs et les ONG locales ont permis d'augmenter les capacités opérationnelles pour la réinsertion post-pénitentiaire des enfants libérés dans le contexte du COVID-19.

Au titre du renforcement des capacités techniques et matérielles des Centres d'état civil

En 2020, le SNUD a fourni un soutien à l'extension des nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances dans les délais par le personnel de santé. Un programme complet de formation et de renforcement des capacités de 163 officiers d'état civil, 271 personnels de l'état civil, 14 magistrats, 744 agents de vaccination et 615 sages-femmes a été réalisé afin d'améliorer l'acceptation et l'adhésion du public aux nouvelles procédures. Le SNUD a organisé une session de formation pour l'ensemble des 201 maires de Côte d'Ivoire afin d'accroître leur appropriation et leur implication par rapport à ces nouveaux mécanismes. 100 % des services d'état civil ont fourni des données de routine au système national de suivi. Les statistiques d'enregistrement des faits d'état civil sont toujours générées sur une base annuelle par le biais d'un système papier, alors que le pays s'oriente progressivement vers un système et des services numériques. La transmission des données du niveau inférieur aux centres primaires reste une priorité où la technologie mobile peut être utile. La contrainte majeure ici qui demeure est l'allocation budgétaire par le gouvernement pour financer la stratégie nationale de l'état civil et de l'identité. Le groupe de coordination des partenaires techniques et financiers, qui est sous la direction de l'UNICEF, est très apprécié par les membres. Beaucoup d'entre eux n'ont pas de projets en cours pour l'enregistrement des faits d'état civil, mais s'intéressent à ce secteur, car il a un impact sur de nombreux domaines prioritaires du développement et de la politique en Côte d'Ivoire. Ce groupe de travail vise à coordonner et à harmoniser les interventions entre les acteurs. C'est aussi un groupe de pression et de plaidoyer pour l'état civil et l'identité.

Au titre du renforcement des mécanismes systématiques d'enregistrement des naissances a l'état civil

Le SNUD a financé le développement de modules de formation consensuels et harmonisés sur la nouvelle loi sur l'état civil. Ces modules de formation seront intégrés aux écoles nationales de formation des officiers d'état civil, des magistrats et des sages-femmes pour la formation initiale et continue. L'un des principaux résultats de cette composante a été l'expansion des nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances avec les établissements de santé. Les nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances couvrent actuellement 89% des maternités et 98% des services de vaccination, contre 62% en 2019. L'expansion de ces nouveaux mécanismes a eu un impact positif sur le taux d'enregistrement des naissances dans les délais, qui est passé de 54% à 61%. Le SNUD a continué à fournir des formulaires d'enregistrement des naissances et des décès aux services de santé et d'état civil. Afin de s'assurer que le gouvernement se conforme à l'obligation de financer les registres par le budget de l'État à partir de 2022, le SNUD a produit un dossier d'investissement démontrant les coûts réels liés aux registres avec une couverture de 100 % des nouveau-nés.

Le SNUD a soutenu plusieurs missions conjointes menées par le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et le ministère de l'Administration territoriale dans au moins cinq régions de Côte d'Ivoire. Ces missions ont permis d'accroître le contrôle des services d'enregistrement des naissances et des décès par les autorités administratives et judiciaires, améliorant ainsi la qualité des services fournis. Il a été constaté que la pandémie du COVID-19 n'a pas eu d'impact réel sur l'enregistrement des naissances. Les maternités, les services de vaccination et les services d'état civil sont restés fonctionnels. Le bureau de pays a également continué à fournir un appui pour éviter une pénurie de formulaires d'enregistrement des naissances.

Au titre de l'évaluation de la confiance entre les FDS et la population

En 2020, la sensibilisation sur le renforcement de l'engagement citoyen des communautés riveraines des zones frontalières en vue de la communication et la collaboration avec les autorités et les agents en charge des frontières pour une gestion concertée, intégrée et efficace des frontières, a été renforcée. Au total 1280 (dont 903 Hommes et 377 Femmes) leaders (coutumiers, religieux et autres corporations) provenant de 24 villages touchés directement et 23687 personnes (dont 12 255 Hommes/11 432 Femmes) ont été mobilisés à travers les activités de sensibilisation au bénéfice des communautés et des autorités aux frontières.

La contribution du SNUD au renforcement de la cohésion sociale s'est traduite par la mise en place de 26 nouveaux cadres d'échanges permanents qui contribuent efficacement à la prévention et à la résolution pacifique de conflits communautaires, pour l'amélioration de l'environnement social au niveau local. Par ailleurs, la cohabitation entre les populations et les pompiers civils a été améliorée du fait des services de qualité délivrés par ces derniers, grâce au renforcement de leurs capacités matérielles et opérationnelles, et à la réhabilitation des infrastructures socio-sportives. La cohésion sociale dans cinq localités et l'acceptation des pompiers civils, issus des rangs des ex-combattants démobilisés, ont été améliorées du fait de la qualité des interventions des pompiers civils et de l'initiation des populations aux premiers gestes de secours.

Produit 1.1.3 - Les collectivités territoriales et institutions locales disposent de compétences techniques pour la prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits

Au titre de l'appui à la mise en place de systèmes d'information pour la prévention et la gestion des conflits

Une plateforme des blogueuses/influenceuses exclusivement composée de 32 femmes a été installée pour renforcer la lutte contre la diffusion de messages en ligne incitant à la haine. Cette plateforme a permis à

ces web activistes féminins, d'œuvrer plus activement contre ce phénomène. En outre, leur participation à la mobilisation de plus de 200 personnes dont 120 hommes et 80 femmes, dans le cadre d'une sensibilisation pour la lutte contre les violences basées sur le genre au cours des 16 jours d'activisme a permis à 20 femmes de recourir aux services de l'Association des femmes juristes, contribuant ainsi à atteindre le nombre de 1649 femmes ayant eu accès à des consultations juridiques.

Au titre du renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de prévention et de gestion des conflits

En 2020, le soutien du SNUD aux mécanismes locaux de prévention et de gestion pacifiques des conflits s'est accru et a permis d'améliorer et de renforcer la cohésion au sein des communautés.

Dans le département de Biankouma, les 5 Comités de Paix mis en place composés de 10 membres issus des différentes communautés chacun, avec un taux de représentativité de 30% de femmes, ont joué un rôle déterminant dans le rétablissement et la consolidation de la cohésion sociale dans les localités de Gbombelo, Biankouma, Dio, Gboné et Gandié qui n'ont enregistré aucun conflit intercommunautaire en 2020 contre 5 conflits avec des pertes en vies humaines en 2018 et 2019. Le renforcement des capacités techniques et matérielles de 7 comités de paix a contribué au règlement des conflits entre les populations d'accueil et les populations délocalisées des forêts classées de la Haute Dodo, de Scio et de Séguéla. Ainsi, au moins 18 conflits fonciers ont été réglés grâce à la médiation de ces comités de paix. Également, les réhabilitations des infrastructures sociales de base entreprises ont permis de réduire les conflits (10 à 2 en moyenne) liés à la pression sur ces infrastructures.

Ces résultats ont été consolidés par les formations des autorités déconcentrées et des 27 membres des Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale des régions de Duekoué, Guemon et Cavally sur la loi sur le foncier rural et la prévention, gestion pacifique des conflits. Les initiatives de prévention des conflits liés à la sécurisation foncière des terres de bas-fonds en aménagement, ont permis de mettre en valeur au bénéfice des différentes communautés 55 ha de bas fond, accompagné d'appui technique culturel avec la fourniture d'intrants agricoles estimée à 3000 kg de semence de riz et de 22550 Kg d'engrais. Des kits de maraîcher de contre saison composés de 3 motopompes, de semences ont été mis à la disposition de groupements de femmes. Ces actions ont permis la délivrance de 16 certificats fonciers aux détenteurs de droits coutumiers, consolidant ainsi leurs droits.

Des formations in situ visant à rendre fonctionnels et opérationnels les Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale dans la conduite des procédures de délivrance des certificats fonciers et la contractualisation, ont permis de réduire les contestations violentes et récurrentes entre exploitants et détenteurs de droits coutumiers. Le renforcement des capacités des chefs de village membres des CVGFR a permis d'avoir une meilleure compréhension et connaissance de la loi foncière et d'aider à un meilleur suivi des données des conflits. Les campagnes de sensibilisation de proximité cumulées à la diffusion de capsules vidéo et spots audios dans les différentes langues locales ont permis d'inverser les tendances de violence surtout dans un contexte électoral qui s'annonçait déjà tendu.

Au titre du renforcement de la participation des femmes dans les instances de règlement et de gestion des conflits

Le SNUD a appuyé la mise en place de 15 espaces amis des femmes pour la paix et la cohésion sociale (Guiglo, Bedi Gouazon, Duekoué, Petit Duekoué, Man, Zouan-Hounien, Divo, Bayota, Danané, Bouna, Korhogo et Ouangolodougou) qui ont été dotés en matériels de protection individuelle pour les activités de sensibilisation au sein de leurs communautés, tenant compte de la pandémie à COVID-19. En outre, 90 membres de ces nouveaux espaces amis des femmes pour la paix et la cohésion sociale (60 femmes, 15 filles et 15 garçons) ont eu leurs capacités techniques renforcées sur la cohésion sociale, la consolidation de la paix et la lutte contre les VBG afin d'encourager les médiatrices de paix au coaching des jeunes et à une gestion plus inclusive des espaces.

L'on dénombre 7907 jeunes qui ont été sensibilisés et coachés en vue du maintien de la paix et la cohésion sociale surtout dans le contexte de crise postélectorale. A cet effet, une étude sur « Jeunesse, leadership et prévention des conflits » a été réalisée pour mesurer le niveau d'implication des jeunes dans la prise de décision, la consolidation de la paix et la cohésion sociale au plan national et accroître leur leadership.

Le SNUD a poursuivi son appui pour accroître la participation des femmes à la vie sociale et politique, aux mécanismes d'alerte précoce mis en place pour prévenir les violences électorales et aux cadres de dialogues instaurés en vue des échéances électorales présidentielles, l'inscription de femmes sur la liste électorale et leur participation au processus électoral. Cet appui a permis de mobiliser 690 médiatrices qui ont été formées, équipées et déployées dans les localités à risques pour l'alerte et la réponse rapide aux conflits, violences, y compris les violences basées sur le genre, en vue de préserver l'intégrité et le caractère paisible et participatif du processus électoral. Grâce à ce déploiement, le monitoring des indicateurs de violences a été réalisé, les rumeurs ont été contrôlées, et la collaboration avec les autorités locales, la police, la gendarmerie, a été renforcée. Ainsi, sur les 256 incidents reçus, 215 ont été vérifiés et 125 traités.

Produit 1.1.4 - Le parlement, les organisations de la société civile et les médias disposent des compétences techniques pour assurer la recevabilité des pouvoirs publics, et la participation citoyenne

Au titre du renforcement des capacités de la société civile, des leaders communautaires et religieux, ainsi que des partenaires sociaux en matière de contrôle citoyen

En 2020, au moins 40,000 travailleurs/travailleuses du secteur informel ont été impactés par la campagne syndicale conduite par le Comité Intersyndical pour la Transition vers l'Economie Formelle (CITEF) dans le but de réduire les effets négatifs du COVID-19 sur les travailleurs dans 19 marchés publics d'Abidjan. La campagne a porté sur les mesures préventives et distribué du matériel de protection (seaux, savon, gel désinfectant, masques) pour contrôler la propagation du COVID-19; sur les enjeux de la pandémie et de l'impact sur le monde du travail ; et sur la nécessité de s'organiser pour obtenir des droits en matière de protection sociale, de santé et sécurité, de protection de la maternité et de la garantie des revenus.

Au titre du renforcement des capacités des femmes pour une meilleure participation et représentativité aux postes électifs

Dans le cadre du programme de coaching des femmes soutenu par le SNUD, 250 femmes candidates et membres d'équipes de campagne de candidats issus des partis et groupements politiques et de la société civile ont vu leurs capacités techniques renforcées en vue des élections législatives et locales. 907 305 nouveaux électeurs et électrices dont 48,63% de femmes se sont inscrits sur la liste électorale, grâce aux actions de sensibilisation entreprises en partenariat avec les organisations féminines pour la révision de la liste électorale du 10 juin au 25 août 2020.

Conformément aux objectifs de la stratégie de genre, la Commission électorale indépendante (CEI) s'est engagée dans un processus d'institutionnalisation du genre. Cela a permis la validation des missions de la Commission Thématique Genre (CTG) et de son Secrétariat Technique Permanent (STP).

Au titre du renforcement du plaidoyer pour l'adoption de politiques et textes visant la promotion des droits politiques des femmes dans les assemblées élues

Le plaidoyer pour la représentativité des femmes dans les instances de décision s'est matérialisé par l'adoption du décret d'application de la loi sur les quotas, une mesure contraignante pour la promotion des femmes dans la participation politique. Grâce à l'appui du SNUD, l'Ordonnance n°029/CEI/PDT du 8 décembre 2020 portant création, composition et attributions de la Commission thématique sur le genre (CTG) de la Commission électorale indépendante, a été signée.



Effet 2 : D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité

La section suivante présente les principaux résultats enregistrés par le SNUD en 2020 dans le cadre de la mise en œuvre du CPU en ce qui concerne l'Effet 2. Le travail du SNUD vise à renforcer les capacités du Gouvernement et des communautés à assurer : (i) L'accès à des services de prévention et de protection contre la violence et de la protection sociale ; (ii) L'accès des femmes, les enfants, adolescents et des jeunes à des services de santé de qualité à tous les niveaux y compris au niveau communautaire ; (iii) L'accès équitable des femmes, des enfants et des adolescents dans les zones les plus vulnérables, aux services de prévention de la malnutrition dans les formations sanitaires et au niveau communautaire ; (iv) L'accès équitable des filles et des garçons âgés de six à seize ans à un enseignement de qualité jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général et technique ; (v) L'accès des femmes, des enfants, des adolescents et des jeunes, particulièrement ceux vivant en milieu rural à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène.

En matière de prévention et protection contre les violences, le SNU a appuyé le Gouvernement dans plusieurs initiatives ayant permis d'aboutir à des résultats encourageants malgré une année 2020 marquée par la pandémie de COVID-19 et le confinement. Les actions menées à cet effet sont principalement : i) le plaidoyer pour ériger la violence comme priorité nationale et les actions de communication et de visibilité autour de la question ; ii) le renforcement des capacités des structures et acteurs de prévention et de prise en charge de la violence ; iii) la production des évidences pour appuyer le plaidoyer et guider l'action ; iv) la mise en place d'un système de rapportage et de coordination entre les différents acteurs et surtout v) l'appui à l'engagement communautaire. Ces actions ont permis à 101 036 personnes dont 56 574 femmes d'être sensibilisées sur les VBG et à 5 181 cas de VBG de diverses natures d'être correctement pris en charge.

En matière de promotion du genre, la réponse holistique et le mécanisme de prévention communautaire aux violences sexuelles et basées sur le genre ont été considérablement renforcés en 2020. Grâce aux deux sessions de formation organisées pour 58 réfugiés à Guiglo et Tabou, élargies aux présidents de commissions régionales des droits de l'homme, aux chefs de la santé des districts sanitaires et aux spécialistes de l'éducation des complexes socio-éducatifs, des changements favorables de comportement ont été notés notamment dans la perception des rôles des aides communautaires, le processus d'identification, de dénonciation et de gestion holistique des cas identifiés.

En matière de protection sociale, le SNUD, sur la base des évidences issues de l'évaluation de l'impact socio-économique du COVID-19 et la pauvreté multidimensionnelle des enfants, a contribué à l'extension de la couverture maladie universelle aux populations vulnérables surtout celles issues du secteur informel ainsi qu'à l'extension de la couverture géographique et financière des programmes sociaux et l'intégration de la protection de l'enfant dans le champ de compétence des centres sociaux.

Dans le domaine de la santé et du VIH/sida, les interventions à fort impact soutenues par le SNUD ont contribué à assurer la continuité de services de santé et à sauver la vie de plusieurs mères et nouveau-nés. Ces interventions ont ciblé les trois principales causes de mortalité néonatale et l'hémorragie post-partum grave en tant que cause principale des décès maternels. Les interventions d'envergure mises en œuvre dans le domaine du planning familial ont permis à 1 444 000 femmes d'utiliser une méthode moderne de contraception et à 51 200 grossesses non désirées, 183 000 avortements à risques et 2 100 décès maternels d'être évités. Le taux de prévalence contraceptive moderne (TPCM) est de 22,5% parmi les femmes en âge de procréer et 21,1% parmi les femmes mariées. En ce qui concerne la vaccination, 5,8 millions d'enfants ont été vaccinés contre la poliomyélite et 91% des enfants âgés de 0 à 11 mois ont

reçu trois doses du vaccin Pentavalent grâce aux interventions du SNUD. Pour le VIH, la priorité a été accordée à la prévention et à la réduction des nouvelles infections chez les adolescent(e)s et les jeunes les plus vulnérables âgés de 15 à 24 ans (populations clés, enfants en conflit avec la loi, personnes séropositives, population la plus à risque). Ainsi, à travers la plateforme U-report, 475 197 jeunes ont eu un accès direct aux informations sur la prévention du VIH et 23 844 adolescent(e)s et jeunes ont bénéficié de services de prévention combinés. Le SNUD a soutenu les actions de prévention du paludisme à travers l'achat de 19 millions des moustiquaires imprégnées de longue durée (LLIN).

En matière de nutrition, 18 136 enfants de 06-59 mois ont été admis pour la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère dont 9 391 filles et 8 745 garçons, parmi lesquelles 80,3% de taux de guérison et 1,6% de taux de décès. La supplémentation en vitamine A et le déparasitage deux fois par an au niveau de 113 districts sanitaires ont permis d'atteindre des couvertures assez importantes avec 87,1% et 87,5% pour la vitamine A chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et 85,7% et 87,3% des enfants âgés de 12 à 59 mois pour le déparasitage, respectivement pour le semestre 1 et le semestre 2.

En ce qui concerne l'éducation, il y a eu une nette amélioration des taux d'achèvement du primaire et du secondaire qui sont passés respectivement de 80,5% à 82,2% et de 56,8% à 60,5% entre 2019 et 2020. Les écarts de scolarisation entre les filles et les garçons sont réduits. Désormais les filles représentent 48,3% de la population scolarisée à la fin du primaire. Le taux de préscolarisation est passé de 9% en 2019 à 10% en 2020. Les nouvelles inscriptions au préscolaire, à l'école primaire et au secondaire général ont respectivement augmenté de 29,8%, 2,4% et de 7,3%.

Dans le domaine de l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, 9 452 personnes additionnelles (4 887 hommes et 4 565 femmes) soit 1 575 ménages ont eu accès à l'eau et 50 communautés ont obtenu le statut de Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) avec 50 744 personnes additionnelles. Cependant ce qui caractérise les efforts dans le domaine de WASH est l'institutionnalisation de WASH dans les centres de santé et les écoles, avec 41 centres de santé et 36 écoles ayant bénéficié des installations WASH.

Produit 2.1.1 – Les populations en particulier les femmes et les jeunes ont accès à des services de prévention et de protection contre la violence et de protection sociale

En 2020, malgré la pandémie de COVID-19 avec le confinement du Grand Abidjan, selon les résultats provisoires du GBVIMS, 5181 cas de VBG ont été pris en charge dont 803 viols, 150 agressions sexuelles, 13 MGF, 1240 maltraitements physiques, 93 mariages forcés, 2010 dénis de ressources, d'opportunités ou de services et 872 violences psychologiques ou émotionnelles ; 8 alertes de MGF ont été reçues dont 6 gérées avec succès, 39 alertes de mariage forcé dont 32 ont été gérées avec succès ; 101 036 personnes ont été sensibilisées contre les VBG dont 56, 574 femmes.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'appui technique et financier des SNUD qui a permis au Gouvernement de la Côte d'Ivoire de renforcer le cadre de collaboration et de coordination entre les différents acteurs en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, de renforcer les capacités des structures et des acteurs de prévention et de prise en charge médicale et psychosociale et enfin de renforcer le système de production des évidences et de rapportage. Ces résultats ont été obtenus aussi grâce aux contributions des communautés, notamment des leaders communautaires et religieux dont les capacités ont été renforcées.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, aux enfants et aux jeunes, le SNUD a appuyé la production d'un certain nombre d'études montrant que la situation des violences déjà critique s'est exacerbée durant la période de confinement. En effet, une enquête sur la « Situation de la violence domestique/maritale et de la violence contre les femmes et les filles, en corrélation avec l'épidémie COVID-19 » a été menée et a permis de collecter les données statistiques sur les violences domestiques dans le cadre de la pandémie de COVID-19 dans les communes d'Abidjan. Par ailleurs, l'enquête nationale sur la violence contre les enfants (enquête VAC 2019) publiée en septembre 2020 a montré des niveaux élevés de violence contre les filles et les garçons dans le pays. Dans une troisième enquête U-Report sur la violence domestique effectuée pendant le confinement, 36 % des personnes interrogées ont déclaré que des adultes avaient frappé des enfants à la maison, 79 % ne savaient pas comment obtenir de l'aide s'ils étaient témoins ou victimes de violences à la maison, et 35 % pensaient que la violence à l'égard des femmes était justifiée confirmant les niveaux élevés de violence domestique dans le pays.

Sur la base de ces évidences, l'appui de SNU a pris plusieurs formes. D'une part, le SNUD a mené un fort plaidoyer pour élever la violence, surtout celle faite aux enfants, au rang de priorité nationale et en faire un centre d'intérêt par le biais d'actions médiatiques à haute visibilité ciblant les parents, les adolescents et le grand public en général. C'est dans ce cadre qu'une capsule vidéo faisant la promotion de la ligne d'assistance téléphonique pour enfants a été élaborée et diffusée afin d'accroître la visibilité de ce service. De plus, avec la collaboration du Conseil national des droits de l'homme, dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence sexiste, le SNUD a soutenu des activités communautaires de sensibilisation et de plaidoyer de masse pour la promotion et la protection des droits de l'enfant et pour la protection des enfants vivant avec un handicap.

L'appui de SNUD a en outre consisté en la mise en place d'un cadre de collaboration et de coordination à même d'améliorer la prévention et la prise en charge adéquate des victimes de violences et visant à développer un système de protection commun pour les femmes, les filles et les garçons. A cet effet, une assistance technique a été fournie au Ministère de la Femme, de la Famille et l'Enfance pour renforcer la coordination et la communication entre les différents acteurs de la protection de l'enfant.

Le SNUD a également contribué au renforcement des capacités en matière de collecte des données sur les violences à l'égard des enfants à travers le soutien à la remontée des données des centres sociaux vers le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. Aussi, la mise en place d'une ligne verte de lutte contre les VBG et le développement de l'application « CHANCE » comme plateforme de dénonciation de la violence sexiste ont contribué au renforcement des mécanismes de collecte de données sur les VBG. L'application CHANCE a été conçue pour les alertes précoces, et l'identification des risques liés aux VBG et permet la géolocalisation des survivantes, l'information et la connexion avec les plateformes existantes ainsi que les partenaires pour une prise en charge holistique de qualité.

Dans le cadre du renforcement des capacités des structures et acteurs de la prévention et la prise en charge des victimes de violences, l'appui de SNUD a permis la mise en place de 3 nouvelles plateformes VBG à Daoukro, Bongouanou et Anyama portant ainsi à 67 le nombre de plateformes VBG au niveau national. Par ailleurs, 17 centres sociaux supplémentaires ont été créés pour renforcer la prévention et la réponse aux violences faites aux enfants.

La Direction des affaires civiles et pénales du Ministère de la Justice a été appuyée en matériels pour assurer la prise en charge des cas de VBG et le traitement des procédures judiciaires en suspens permettant ainsi la reprise du dialogue entre le gouvernement, les avocats, les magistrats et les commissaires de justice sur les modalités pratiques de la relance du traitement des 886 affaires pénales de VBG de la crise post-électorale. En outre, 413 (dont 145 hommes et 268 femmes provenant des localités de Dimbokro, Bongouanou, Daoukro, Man, Guiglo, Bondoukou, Bouna, Abengourou et, d'Abidjan)

acteurs de lutte contre les VBG ont eu leurs capacités techniques renforcées en prévention et prise en charge holistiques des survivantes de VBG.

Dans le cadre de la mobilisation sociale en faveur de la lutte contre les VBG et les disparités de genre et pour la promotion et la protection des Droits Humains, 155 leaders communautaires et guides religieux des localités de Man, Yamoussoukro, Daoukro, Bongouanou, Taï et Bondoukou se sont engagés en faveur de la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines, les mariages précoces, les violences sexuelles et les règlements à l'amiable des cas de viol et l'impunité à travers la signature d'une déclaration solennelle.

Concernant la protection sociale des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire, le SNUD a mené une évaluation rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur les hommes et les femmes en Côte d'Ivoire à l'aide de l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Cette évaluation s'intègre dans le cadre d'une évaluation régionale visant à collecter les données afin de comprendre les effets de COVID-19 sur les conditions de vie et le comportement de la population. Le SNUD a également contribué à l'amélioration de la couverture des enfants les plus vulnérables avec des interventions de protection sociale à travers la production de données sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants.

Le SNUD a en outre mené un plaidoyer auprès du Gouvernement pour une meilleure opérationnalisation de la couverture maladie universelle, l'augmentation de la couverture financière des services sociaux centrés sur l'enfant et l'extension des régions couvertes par les programmes de transferts monétaires y compris en zone urbaine défavorisée. Le plaidoyer a également porté sur le renforcement du rôle des services sociaux et des travailleurs sociaux dans le soutien et l'accompagnement des bénéficiaires des programmes de protection sociale.

Grâce à l'appui du SNUD, le Gouvernement a mis en place les mesures de protection sociale et de soutien aux travailleurs de l'économie informelle dans le cadre du programme financé par EC-DEVCO « Améliorer les synergies entre la protection sociale et la gestion des finances publiques », visant notamment à contribuer à l'extension de la couverture de protection sociale parmi les entrepreneurs et les travailleurs de l'économie informelle dans la région de la NAWA (Soubré) et du Moronou (M'Batto) avec une visée de réplcation dans les autres régions.

Produit 2.1.2 – Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes ont accès aux services de santé de qualité à tous les niveaux, y compris au niveau communautaire

La mise en œuvre d'interventions à fort impact soutenu par le SNUD a contribué à sauver la vie de plusieurs mères et nouveau-nés dans 24 districts. Ces interventions ont ciblé les trois principales causes de mortalité néonatale et les hémorragies post-partum graves qui constituent la principale cause de décès maternel. Dans les districts où ces interventions ont été mises en œuvre 93,46 % des nouveau-nés gravement asphyxiés ont survécu grâce à un masque de réanimation ; et 98,33 % des bébés prématurés admis dans les unités Kangourou Mother care (KMC) ont survécu. Pour les mères, 99,29 % ont survécu grâce à l'approche novatrice de sauvetage utilisant la tamponnade de ballon intra-utérin (UBT). Tous les nouveau-nés au niveau national ont reçu du gel chlorhexidine pour prévenir l'infection du cordon ombilical.

Le suivi des indicateurs de progrès en planification familiale dans le cadre du Track20 a permis de faire ressortir les résultats suivants pour l'année 2020 au plan national : (i) 1 444 000 femmes utilisent une méthode moderne de contraception avec 766 000 utilisatrices supplémentaires depuis 2012 ; (ii) le taux de prévalence contraceptive moderne (TPCM) est de 22,5% chez toutes les femmes en âge de procréer

et 21,1% chez les femmes mariées ; (iii) l'utilisation de la contraception a permis d'éviter 51 200 grossesses non désirées, 183 000 avortements à risques et 2 100 décès de mères.

Malgré un léger ralentissement des activités communautaires pendant le confinement, 53,13 % (62 747 ménages sur 118 096) ont adopté au moins 3 pratiques familiales clés et 38,86 % (45 887 ménages sur 118 096) ont adopté toutes les pratiques familiales clés auxquelles ils étaient admissibles. Grâce à l'appui du SNUD, 5,8 millions d'enfants ont été vaccinés contre la poliomyélite et 91% des enfants âgés de 0 à 11 mois ont reçu trois doses du vaccin Pentavalent.

En outre, 1 600 travailleurs ont été dépistés à l'issue d'une campagne de sensibilisation sur le VIH/sida et de dépistage volontaire à l'endroit des travailleurs issus des entreprises agro-industrielles, industrielles, et des assurances conduites par la Coalition des Entreprises de Côte d'Ivoire de lutte contre le VIH/sida, la Tuberculose et le Paludisme (CECI) et le Réseau Ivoirien des Organisations des Personnes Vivant avec le VIH (RIP +). À travers la plateforme U-report, 475 197 jeunes ont eu un accès direct aux informations sur la prévention du VIH et 23,844 adolescents et jeunes ont bénéficié de services de prévention combinés intégrant la sensibilisation, la distribution de kits autotest, la recherche active des infections sexuellement transmissibles, l'éducation sexuelle et la référence vers la prophylaxie préexposition du VIH. Par ailleurs, plus de 6 229 trousses de lutte contre les IST/VIH ont été distribuées à la population cible.

En matière de la santé de la reproduction, d'une manière générale, la pandémie à Covid-19 n'a pas impacté l'utilisation des méthodes contraceptives modernes (comparaison entre les périodes de janvier à mai 2019 et 2020) malgré une chute observée au cours des mois de février et mars 2020 selon les méthodes. L'appui du SNUD a permis d'équiper dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID-19 les structures sanitaires en équipement de protection (EPI), équipements et matériels de Planification Familiale ainsi que les équipements pour l'offre de Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) afin de permettre aux prestataires d'assurer la continuité des soins offerts aux mères et aux enfants. 214 structures sanitaires dans tout le pays ont vu leurs capacités renforcées dont 42 ayant bénéficié de matériels de planification familiale. De plus, 24 structures sanitaires ont intégré le dépistage des lésions précancéreuses dans leurs activités de routine.

Parallèlement, ce sont 518 personnel médical ou prestataires des soins qui ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques en Soins Obstétricaux et Néonataux Urgence (SONU) et la technique « Helping Mother and Baby Survive» (HMBS) sur la pratique efficace du dépistage par l'Inspection Visuelle à l'Acide acétique (IVA) des lésions précancéreuses et le traitement de ces lésions par cryothérapie ainsi que la prise en charge pré et post opératoire de la fistule. Afin d'améliorer la notification des décès maternels en temps réel dans le cadre du projet MAGPI-EPISURVEYOR, le renforcement des capacités des prestataires de soins s'est poursuivi avec l'utilisation de l'outil de rapportage MAGPI et l'équipement de 40 prestataires et 77 coordinatrices des activités de la santé mère-enfant en tablettes et outils de collecte des données sur la planification familiale.

Concernant la Stratégie de dialogue communautaire, les Cellules locales de Communication (CLC) de 17 villages ont élaboré de manière participative des plans d'action thématiques (CPN/CpoN/PF, les accouchements assistés, la prévention des grossesses précoces, la lutte contre les VBG y inclus les MGF, la prévention et la prise en charge des fistules obstétricales, la déclaration de naissances, l'assainissement du milieu de vie, la prévention et la prise en charge des IST et du VIH/Sida) pour l'amélioration du bien-être de la femme et de la fille au sein des communautés. Les agents de distribution à base communautaire de produits contraceptifs formés et équipés à cet effet ont continué à mener les activités de sensibilisation, d'information, d'orientation des clientes vers les services de planification familiale, ainsi que le réapprovisionnement des clientes en contraceptifs oraux et préservatifs dans leur communauté.

L'implication des hommes dans la promotion de la santé de la reproduction a été renforcée à travers la création effective de 309 Ecoles de maris dont les membres ont été formés sur les notions de base de la SR/PF, la communication, le leadership, l'égalité de genre, la lutte contre les violences basées sur le genre et la dynamique de groupe portant à 611 le nombre d'Ecoles de Maris dans le pays. Ces actions ont été menées dans 24 Districts sanitaires au Nord-Est, à l'Ouest et au Centre. Toutefois, le défi demeure la prise de mesures pour la pérennisation de ces écoles.

336 prestataires de soins (Sages-femmes et infirmiers) ont été formés sur les stratégies communautaires en technologie contraceptive permettant de réaliser 91 consultations foraines dans 18 Districts sanitaires et de sensibiliser et informer 41 755 femmes et hommes sur l'utilisation des services de SR/PF, d'offrir des méthodes contraceptives à 19 940 femmes dont 65% sont de nouvelles acceptantes.

Dans le domaine de la prévention du paludisme, le SNUD a soutenu le Ministère de la santé avec l'achat 19 millions des moustiquaires imprégnées de longue durée (LLIN) dans le cadre de la préparation de la campagne nationale de distribution de moustiquaires imprégnées de longue durée (LLIN).

Afin d'assurer la continuité des actions communautaires de lutte contre le paludisme, 1960 agents de santé communautaire issus des 24 districts ont été formés à l'aide de la plate-forme de formation en ligne, à la surveillance, à la détection des cas suspects et à la recherche des contacts. Ces agents ont bénéficié d'équipements de protection individuelle pour assurer la continuité des activités communautaires dans le strict respect des mesures barrières et 20 000 bulletins pour le suivi des activités communautaires (COVID-19 et activités de routine) leur ont été distribués.

Dans le domaine de la vaccination, en raison de la situation du COVID-19 la couverture vaccinale au cours du premier semestre 2020 a diminué, avec 105 000 enfants non vaccinés. Cette baisse de la couverture vaccinale en particulier pour la polio, a entraîné une propagation accélérée du poliovirus dérivé du vaccin (VDPV) en circulation dans tout le pays, ce qui a entraîné une urgence sanitaire plus complexe. Lors de la semaine épidémiologique, 44 en 2020, 68 cas de transmission humaine ont été détectés. Sur la base de cette transmission rapide du VDPV, le comité national d'experts et le Groupe consultatif ont décidé de mener une réponse nationale avec le vaccin mOPV-2, faisant de la Côte d'Ivoire le premier pays à mener une campagne nationale de mOPV-2. En septembre et octobre 2020, les deux cycles ont été effectués avec le soutien technique et financier du SNUD, permettant la vaccination d'environ 5,8 millions d'enfants. Les efforts visant à assurer la continuité des services de vaccination ont eu un impact positif sur les autres services offerts dans les centres de santé, en particulier ceux pour la santé maternelle et néonatale.

Dans le domaine de la lutte contre le VIH, l'appui du SNUD à la riposte nationale a permis au Ministère de la santé et au Programme National de Lutte contre le sida, de produire des documents de référence tels que le nouveau Plan Stratégique National de lutte contre le sida (PSN 2021-2025) aligné sur le PNDS et d'appuyer la nouvelle requête de financement de la lutte contre le VIH/sida (NFM3). Aussi, l'appui du SNU a permis d'élaborer le COP 2020 du PEPFAR et le rapport mondial 2020 sur le suivi des engagements des États sur le VIH/sida (GAM). La prévention a pu être repositionnée comme une priorité dans l'agenda de la riposte nationale au VIH grâce à la redynamisation de la feuille de route nationale pour la prévention du VIH dans le cadre de la Coalition Mondiale pour la Prévention.

Le SNUD a contribué au renforcement des capacités nationales en information stratégique à travers la formation d'un pool de sept acteurs nationaux à l'utilisation du logiciel SPECTRUM pour les estimations

et projections nationales et décentralisées sur le VIH/sida et à travers l'appui technique à l'équipe du PNLS pour la production des estimations VIH.

Pour répondre à la pandémie de COVID-19, le SNUD a appuyé l'élaboration d'un plan d'intervention d'urgence contre le VIH afin d'assurer la continuité des services de lutte contre le VIH aux populations ciblées, y compris les personnes vivant avec le VIH et mené deux études sur l'impact de la COVID-19 sur les travailleurs informels vivant avec le VIH et une seconde sur le Stigma Index 2.0 qui est en cours de réalisation sous le leadership du réseau ivoirien des PVVIH (RIP+). Les associations des jeunes, de femmes et de populations clés ont été renforcées pour faire entendre leur voix et 10 centres de soins pour les populations clés et les SSSU (Services de Santé Scolaire et Universitaire) ont bénéficié de matériels de prévention et d'hygiène tel que les gants et solutions hydroalcooliques.

Enfin, l'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre du projet U-Test dont l'objectif était de contribuer à la réduction des nouvelles infections à VIH chez les adolescents et les jeunes les plus vulnérables âgés de 15 à 24 ans (populations clés, enfants en conflit avec la loi, personnes séropositives, population la plus à risque) en combinant trois composantes innovantes : l'auto dépistage du VIH, la prophylaxie préexposition et l'amplification des messages de sensibilisation par le biais de la plate-forme U-Report, des plateformes de médias sociaux et des réseaux sociaux. Cette initiative a permis à 475 197 jeunes qui avaient un accès direct à des informations précises sur la prévention du VIH par l'entremise de la plate-forme U-Report et à 23 844 adolescents et jeunes de bénéficier d'interventions de prévention combinées, de produits de prévention du VIH, d'autotests sur le VIH et d'orientation vers la prophylaxie préexposition au VIH. Par ailleurs, plus de 6 229 trousseaux de lutte contre le IST/VIH ont été distribués à la population cible.

Produit 2.1.3 – Les femmes, les enfants et les adolescents dans les zones les plus vulnérables ont un accès équitable aux services de prévention de la malnutrition dans les formations sanitaires et au niveau communautaire

En 2020, 18 136 enfants de 06-59 mois ont été admis pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (9 391 filles et 8 745 garçons) avec 80,3% de taux de guérison, 16,4% de taux de défaillance, 1,7% de non-réponse et 1,6% de taux de décès.

Les interventions menées par le SNUD se sont traduites par :

- L'appui au Gouvernement pour atteindre un haut niveau de couverture nationale (campagne et routine) pour la supplémentation en vitamine A et le déparasitage deux fois par an dans les 113 districts sanitaires ((87,1% et 87,5% de couverture pour la vitamine A chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et 85,7% et 87,3% des enfants âgés de 12 à 59 mois pour le déparasitant, pour le semestre 1 et le semestre 2, respectivement).
- La mise en place et le fonctionnement du Sous-groupe Nutrition et Urgences des partenaires techniques et financiers (PTF) -, appartenant au groupe des PTF de Nutrition – comprenant sept organisations dont quatre agences du SNUD (OMS, PAM, FAO, UNICEF), sous la direction de l'UNICEF et la co-direction de l'ACF ;
- La mise en place d'une stratégie d'enrichissement du riz avec des études spécifiques cout-efficacité,
- La recherche opérationnelle sur l'anémie chez les adolescentes menée dans 4 districts sanitaires ;
- La promotion des actions essentielles en nutrition, en particulier dans les régions prioritaires du Nord, de l'Ouest et Abidjan avec un accent sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en lien avec l'épidémie de COVID-19 ;

- Le système de santé et la continuité des services ont été renforcés par l'appui technique et financier de 4 organisations (Croix Rouge, CARITAS, ASAPSU, ACF) dans le cadre de la réponse aux urgences liée à la pandémie de la COVID-19 pour la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et la prévention de la malnutrition.
- Le soutien aux Journées d'Intensification des Activités de Nutrition pour la supplémentation en vitamine A et le déparasitage (VAS-D) dans les 72 districts sanitaires (DS) ne mettant pas en œuvre la routine et le dépistage intégré de la malnutrition aiguë dans 24 DS à forte prévalence de malnutrition ont été mises en œuvre deux fois (96,6 % et 98,3% de couverture pour la supplémentation en vitamine A chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et 96,6% et 98,0% des enfants âgés de 12 à 59 mois pour le déparasitant, pour le semestre 1 et le semestre 2, respectivement) ;
- Dans les 41 districts qui effectuent la supplémentation en vitamine A et le déparasitage en routine, les couvertures ont significativement augmenté par rapport à l'année 2019 qui présentait des couvertures entre 5 et 10% ((43 087,1 % et 37,5% de couverture pour la vitamine A chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et 34,0% et 36,5% chez les enfants âgés de 12 à 59 mois pour le déparasitant, pour le semestre 1 et le semestre 2, respectivement).
- L'introduction de nouvelles technologies et mise en place d'une stratégie innovante pour le suivi en temps réel des activités de nutrition notamment pour les JIAN (Journées d'Intensification des Activités Nutrition avec les U-Reporters) ;
- L'appui au fonctionnement de la plateforme pour la collecte et l'analyse des données multisectorielles relatives à la nutrition ;
- La mise en place d'un nouveau Secrétariat Exécutif du Conseil National pour la Nutrition, l'Alimentation et la Petite Enfance (CONNAPE), mettant fin à la période d'intérim débutée en 2019. Le SNUD a contribué au renforcement de la coordination multisectorielle du secteur nutrition par l'opérationnalisation de la plateforme nationale multisectorielle d'information sur la nutrition (PNMIN) pour la collecte, la centralisation et l'analyse de données multisectorielles et l'organisation de trois réunions du sous-comité technique du CONNAPE ;
- La réalisation de différentes études sur la nutrition : recherche opérationnelle sur la prévention de l'anémie chez les adolescentes, deux études ont été menées sur les déterminants de la diversité alimentaire et des formes de malnutrition, à partir des données des DHS et la MICS 2012 et 2016. Un projet mené par deux agences du SNUD a été mis en place sur le renforcement du système d'information sur la nutrition visant à améliorer l'analyse et l'utilisation des données préventives, promotionnelles et curatives de routine de nutrition dans le système de santé (DHIS 2).
- L'actualisation de la cartographie des interventions et partenaires du secteur de la nutrition, le développement de lignes directrices nationales sur l'anémie chez l'adolescente.
- La fourniture d'un paquet intégré d'interventions nutritionnelles préventives et promotionnelles, au niveau communautaire (y compris le dépistage de la malnutrition aiguë, la supplémentation en vitamine A et le déparasitage), en mettant l'accent sur la promotion de l'allaitement maternel et des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Ces partenariats ont aidé à renforcer l'engagement communautaire dans la nutrition et ont contribué à prévenir le retard de croissance.
- Deux programmes radiophoniques sur l'allaitement, les pratiques optimales de l'ANJE, la supplémentation en vitamine A et le déparasitage ont été élaborés et diffusés par 150 radios communautaires dans tout le pays, touchant un public estimé à 1 575 000 personnes, selon les estimations préliminaires. Les messages nutritionnels ont été intégrés au centre d'information U-Report COVID-19 et publiés sur les médias sociaux.

- La mobilisation afin de renforcer la fourniture d'un ensemble d'interventions nutritionnelles à fort impact dans le système de santé, notamment par le biais du projet SPARK (Strategic Purchasing and Alignment of Resources and Knowledge in Health).
- La fourniture d'une assistance technique au gouvernement pour la planification, la conception et la mise en œuvre d'interventions nutritionnelles.
- Le renforcement de la chaîne d'approvisionnement des intrants de nutrition (incluant la mise en place de stock tampon au nord et à l'ouest) notamment les ATPE et les laits F75 et F100.

La survenue de la pandémie à COVID-19 a constitué un des principaux défis dans la mise en œuvre des activités : impact sur le cadre du travail, impact sur la demande de soins, perturbations dans l'approvisionnement offshore en intrants de nutrition, réorientation du budget de l'Etat pour la riposte à la pandémie.

Produit 2.1.4 -Les filles et les garçons âgés de six à seize ans ont un accès équitable à un enseignement de qualité jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général et technique

Les statistiques de routine publiées chaque année par le Ministère de l'éducation indiquent une tendance à l'amélioration de l'accès et de la rétention dans l'éducation de base. Le taux d'achèvement du primaire est passé de 80,5% à 82,2% entre 2019 et 2020. Les écarts en faveur des garçons ont été considérablement réduits, ce qui montre que les efforts ont profité à la fois aux filles et aux garçons (48,3% des filles). Le taux d'achèvement du secondaire 1 général est passé de 56,8% à 60,5% de 2019 à 2020.

Le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire en 2020 a augmenté de 2,4% et de 7,3% dans l'enseignement secondaire général.

En outre, les efforts consentis par le Ministère de l'Éducation avec le soutien du SNUD ont contribué à augmenter le nombre de préscolarisés de plus de 29,8% et le taux de préscolarisation de 9% en 2019 à 10% en 2020.

Concernant la promotion de l'égalité de genre en matière d'accès à l'éducation, le SNUD a soutenu le Ministère de l'éducation nationale dans l'élaboration d'une stratégie nationale de réinsertion des filles ayant subi une interruption scolaire dans le circuit éducatif et distribué des kits scolaires à 31 350 élèves et 636 enseignants dans le but de réduire la charge de scolarisation des enfants pour les parents et motiver les enseignants.

Le SNUD a également soutenu la création de 50 clubs mères d'élèves filles (CMEF) supplémentaires et permis l'autonomisation de 2 774 femmes qui, à travers leurs activités génératrices de revenus, ont soutenu différentes interventions principalement les cantines scolaires contribuant ainsi à réduire les goulots d'étranglement à la scolarisation des enfants issus des familles pauvres. Par ailleurs, 51 formateurs ont été formés grâce à l'appui du SNUD et ont à leur tour formé 400 enseignants du primaire et de 125 du secondaire sur les pratiques pédagogiques sensibles au genre et la culture de la paix.

S'agissant de la mobilisation communautaire pour la scolarisation des filles, 446 leaders communautaires et religieux dont 115 femmes ont été formés sur le plaidoyer pour la scolarisation de la petite fille et la procréation responsable. Les leaders formés ont sensibilisé 20 883 personnes dont 12 327 femmes sur l'éducation obligatoire pour la jeune fille. L'entrepreneuriat des femmes vulnérables a été soutenue par le SNUD à travers la formation de 21 femmes vulnérables inscrites à l'Institut de Formation et d'Education Féminine (IFEFF) en entrepreneuriat pour la production de kits d'hygiène menstruelle et de dignité à

mettre à la disposition des filles vulnérables. Par ailleurs, 75 espaces sûrs ont été créés, dont 70 en milieu communautaire et arrimés à un cadre formel tels que les centres sociaux, centres culturels... et 5 en milieu scolaire (dans les écoles secondaires) pour doter les jeunes filles vulnérables de compétences de vie courante dans les domaines de la santé de la reproduction et de la planification familiale.

Enfin, dans le contexte de COVID-19 et afin de faciliter l'expression et l'échange entre les jeunes tout en respectant les mesures barrières, des camps de vacances virtuels dénommés « Web camp jeunes » ont été organisés permettant à 167 jeunes leaders des différentes régions du pays d'être formés en ligne et d'échanger avec d'autres acteurs de différents pays d'Afrique.

Dans le volet maintien des enfants en milieu scolaire, la pandémie mondiale de COVID-19 a été un défi majeur pour le système éducatif mais aussi une opportunité de réinventer la continuité de l'éducation. Le programme d'apprentissage à distance « Mon école à la maison » comprenant des services d'interprétation en langage des signes et la fourniture d'équipements en braille pour les enfants en situation de handicap, a suscité de l'enthousiasme mais son impact, bien qu'ayant bénéficié à 1 247 097 étudiants dont 6 682 ont bénéficié des kits scolaires, a été moins important que prévu en raison du fait que : (i) peu de temps était alloué à la diffusion des cours au niveau des chaînes de télévision et de radio nationales (RTI) ; (ii) seules les classes d'examen étaient ciblées par le programme et (iii) la méthodologie d'enseignement n'était pas adaptée au nouveau canal de communication. Cependant, cette initiative a contribué à une réflexion à plus long terme pour capitaliser sur la technologie numérique pour renforcer le système éducatif traditionnel. À la suite de cette initiative, une stratégie holistique d'éducation à distance est en cours d'élaboration par le Ministère de l'Éducation pour renforcer la résilience du système éducatif.

Le SNUD a contribué à l'insertion de 8 651 enfants dans l'éducation formelle répartis comme suit : i) 3 391 enfants d'âge préscolaire inscrits dont 43% de filles dans 117 centres préscolaires communautaires sous la supervision du Ministère et 62 centres directement soutenus et ; ii) 5 260 enfants à l'école primaire, dont 47% de filles.

En termes d'éducation alternative, le SNUD a soutenu trois initiatives : les centres préscolaires communautaires ; l'intégration des enfants des structures éducatives islamiques ; et les classes passerelles offrant aux enfants non scolarisés une seconde chance d'entrer dans le système formel. Pour l'année scolaire 2019-2020, 373 300 enfants dont 170 455 filles formés au niveau des structures d'éducation islamique ont été répertoriés par le Ministère de l'éducation. Le SNUD a poursuivi son soutien au Ministère de l'Éducation dans le processus d'intégration de ces enfants dans le système formel afin de leur donner une chance d'acquérir des compétences de base. Des classes passerelles ont été soutenues dans les régions de San Pedro, Soubré, Odienné, offrant ainsi une seconde chance aux enfants en dehors de l'école d'entrer dans le système formel grâce à un programme accéléré leur permettant d'achever deux classes en un an. Au total, 96 classes passerelles ont été mises en place dans 48 localités ; ce qui a permis à 4 649 enfants en dehors de l'école, dont 2 251 filles (48%), de reprendre leur scolarité.

L'extension du projet de construction innovant avec l'entreprise sociale « Conceptos Plasticos » a permis la construction de 32 salles de classe en briques plastiques fabriquées à partir de déchets plastiques recyclés. Ce projet innovant a contribué au maintien du taux d'accès brut au-dessus de 100% et du taux de rétention au-dessus de 80% en 2020 dans l'enseignement primaire et 50% dans l'enseignement moyen secondaire général.

Concernant l'amélioration de la qualité de l'éducation et en réponse à la crise de l'apprentissage, le SNUD a mené un plaidoyer auprès du ministère de l'Éducation pour la mise en œuvre d'un programme national d'éducation de base visant à améliorer les compétences des enfants en lecture et en calcul dans les premières années de scolarité.

Le SNUD a soutenu la mise en œuvre de Contrats d'Objectifs et de Performances (COP) pour améliorer la redevabilité de l'action éducative en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage. En outre, un soutien a été apporté à la standardisation de l'évaluation des résultats d'apprentissage aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire afin de permettre aux enseignants d'identifier les enfants ayant des difficultés d'apprentissage et de leur apporter les remédiations appropriées. L'appui du SNUD a permis d'assurer la coordination des PTF du secteur de l'éducation et le maintien d'un cadre de dialogue dynamique entre les partenaires de l'éducation, y compris pour la riposte à la pandémie de COVID 19.

Au niveau du préscolaire, le SNUD a contribué à l'élaboration du document de formation et des outils de supervision pédagogique et à l'élaboration du guide de production de jeux et jouets avec des matériaux locaux. Il a également soutenu la formation initiale et continue de 468 superviseurs pour une meilleure supervision des centres préscolaires communautaires (enfants âgés de 4 à 5 ans).

En matière d'éducation à la santé sexuelle des adolescents et jeunes, le support du SNUD a permis de dispenser des cours d'éducation sexuelle à 54% des élèves du cycle primaire et 50% des élèves du second cycle, soit 1 151 791 élèves touchés pour la première fois par les leçons de vie sur la santé sexuelle et reproductive et les grossesses en milieu scolaire.

Au total 102 102 adolescents ont bénéficié des services de SR/PF et de dépistage du VIH dont 63 552 à travers les Services de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) et 38 550 grâce aux campagnes (Caravane jeunesse saine, Paquinou, etc.) de sensibilisation et d'offre de service de SR.

Produit 2.1.5 – Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes particulièrement ceux vivant en milieu rural ont accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène

En 2020, l'appui du SNUD a permis à 9 452 personnes additionnelles (4 887 hommes et 4 565 femmes) soit 1 575 ménages d'avoir accès à une source d'eau améliorée exempte de contamination et située à moins de 30 mn en aller-retour de leurs résidences.

Grâce à l'appui du SNUD, l'approche d'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) a été lancée dans 129 localités de 7 sous-préfectures. À la fin de 2020, 50 communautés ont obtenu le statut Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) avec 50 744 personnes additionnelles (26 235 hommes et 24 509 femmes) qui utilisent les services d'assainissement de base.

Dans les régions les plus touchées par le COVID-19, 41 établissements de santé ont été également équipés de dispositifs de lavage des mains sans contact et régulièrement approvisionnés en produits d'hygiène. Plus de 6 920 élèves additionnels (3 775 filles et 3 045 garçons) ont bénéficié d'infrastructures durables en WASH dans 36 écoles (13 urbaines et 23 rurales) parmi lesquelles 12 ont été équipées de toilettes séparées filles-garçons avec dispositif de lavage des mains et 24 de services d'eau.

En ce qui concerne l'accès des ménages à l'eau, l'Assainissement et l'Hygiène, l'appui du SNUD a permis de réaliser l'installation de 5 mini-adductions d'eau potable avec pompage à énergie solaire dans 5 villages des régions de Poro et Tchologo. Ces réseaux de distribution d'eau ont été connectés également à 1 centre de santé et 5 écoles primaires avec 990 élèves (548 filles – 442 garçons). A cela s'ajoute l'installation d'une pompe immergée dans un nouveau forage réalisé par la population dans la banlieue d'Abidjan touchée par le COVID-19. Ces réalisations ont permis à 1 575 ménages additionnels soit 9 452 personnes d'accéder à l'eau potable.

Dans la composante lutte contre la défécation à l'air libre, l'approche d'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) a été lancée dans 129 localités de 7 sous-préfectures. Aussi la stratégie nationale de promotion de l'hygiène (SNPH) adoptée l'année précédente a été diffusée dans 113 districts sanitaires et utilisée comme guide de référence pour garantir des pratiques d'hygiène appropriées pour les populations au niveau national au début de la pandémie de COVID-19.

Les efforts menés par le SNUD dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement ont permis la construction d'un poste de police frontière équipé à Tiefinzo (muni d'un bâtiment administratif pour les opérations d'immigration et d'émigration équipé de toilettes et de blocs de latrines pour les usagers) ; et la réhabilitation des infrastructures publiques (écoles primaire et maternelle, centre de santé).

En outre, le SNUD a contribué à la mise en place d'un Système Intégré de Planification, de Suivi-Evaluation de l'approvisionnement en eau potable (SIPSE-Eau Potable) disponible sur www.eau.planningcotedivoire.com. Ce système en ligne fournit des données sur le cadre stratégique de l'approvisionnement en eau, y compris les indicateurs de performance et les besoins de financement, la cartographie et le suivi de la mise en œuvre des projets d'approvisionnement en eau potable, les engagements du pays par rapport aux objectifs de développement durable et les priorités du plan national de développement liées à l'approvisionnement en eau.

S'agissant du WASH dans les établissements, les efforts du SNUD ont consisté à appuyer le Gouvernement à travers le Ministère de la Santé à réaliser et valider une (i) Analyse situationnelle des services WASH et un diagnostic des risques sanitaires dus à un accès limité à WASH dans les établissements sanitaires pour les agents de santé et les patients. Les résultats de ces études ont été utilisés pour guider la définition : (i) des normes et standards WASH dans les établissements de santé, (ii) des directives et pratiques d'hygiène pour les agents de santé et les usagers des établissements de santé, (iii) des mécanismes de gestion et de maintenance des installations WASH dans les établissements de soins, et (v) des plans architecturaux des infrastructures WASH dans les établissements de soins. Ces preuves seront également utilisées pour le plaidoyer en faveur du respect et de l'application des normes et standards WASH dans tous les établissements de santé et pour guider le ciblage des interventions WASH dans les régions prioritaires pour le CCDD 2021-2025.

Un appui similaire a été fourni au Ministre de l'Education Nationale pour la définition des normes et standards WASH dans les écoles et la révision des plans architecturaux des infrastructures WASH dans les écoles. Un guide national pour l'approche 3 étoiles pour WASH dans les écoles basé sur l'approche globale, adapté au contexte national et tenant compte des leçons tirées de la phase pilote a été édité et diffusé dans les DREN.

Suite à ces interventions 41 établissements de santé dans les régions les plus touchées par la pandémie de COVID-19 ont été équipés de dispositifs de lavage des mains sans contact et régulièrement approvisionnés en produits d'hygiène et 36 écoles (13 urbaines et 23 rurales) ont bénéficié d'infrastructures durables en WASH avec plus de 6,920 élèves additionnels ayant eu accès aux services WASH dans les écoles (3,775 filles et 3,045 garçons). Parmi ces écoles, 12 ont été équipées de toilettes séparées filles-garçons avec dispositif de lavage des mains et 24 de services d'eau.



Effet 3 : D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables.

La section consacrée à l'analyse des résultats synthétise les progrès accomplis, au cours de l'année 2020, en matière de sauvegarde de l'environnement et de développement économique inclusif et durable avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU) et ses partenaires. Les interventions du SNU dans ce domaine se concentrent sur la réalisation des quatre produits du Résultat d'effet 3 du Cadre Programmatique Unique (CPU), à savoir : (i) la promotion des modes de production et de consommation durables ; (ii) la facilitation de l'accès des populations à une énergie durable ; (iii) le renforcement de la résilience des communautés les plus vulnérables face aux changements climatiques et catastrophes naturelles ; et (iv) le soutien des populations notamment les plus défavorisées particulièrement les jeunes et les femmes à la création d'opportunités d'emplois.

Promotion des modes de consommation et de production durable. Les actions d'accompagnement du SNU à la promotion des modes de consommation et de production se sont faites en grappe au niveau du secteur privé et des différents Ministères techniques concernés. L'ensemble de ces actions a servi de levier pour emboîter le pas aux activités du Produit 2 relatif à la facilitation de l'accès des populations à une énergie durable tout en impactant les Objectifs du Développement Durable (ODD) N° 2, 8, 9, 11, 12, 13.

Le SNUD a apporté un appui au développement et à la mise en œuvre de stratégies et plan d'actions nationaux en matière d'adaptation climatique à travers notamment le Programme NDC et le Plan national d'adaptation. Ces interventions holistiques ont permis au pays d'engager la révision des objectifs sectoriels (agriculture, énergie, forêt, déchets) d'atténuation et d'adaptation dans les processus nationaux de planification en lien avec la lutte contre le changement climatique. Elles ont également contribué à l'amélioration des politiques nationales en matière d'adaptation par le développement de guides nationaux répondant aux standards internationaux en matière d'études sur les vulnérabilités, les risques climatiques, les évaluations des impacts économiques, l'identification et la priorisation des options d'adaptation. A ce titre, 03 guides méthodologiques sur les vulnérabilités au changement climatique, les impacts économiques et les options d'adaptation, y compris l'objectif national d'adaptation ont été élaborés. Aussi, deux rapports ont-ils été produits portant sur l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre dans les secteurs de la foresterie et de l'agriculture dans l'optique d'accompagner la Côte d'Ivoire pour la révision de ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Il faut rappeler qu'en 2015, la Côte d'Ivoire a pris un engagement de réduire de 28% ses émissions de gaz à effet de serre suite à l'Accord de Paris.

Le SNUD a permis de combler une insuffisance opérationnelle sectorielle en développant et en mettant en œuvre des stratégies et plans d'actions nationaux en matière de formation agricole et d'emplois verts au profit des femmes et des jeunes. Un des points forts de ce processus a été le développement d'un outil appelé « BuyFromWomen » pour améliorer les résultats et l'impact du travail du SNU en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales. La mise en place de cet outil a permis d'atténuer les difficultés des femmes du monde agricole dans la commercialisation de leurs productions et d'accélérer le processus vers l'atteinte de l'autonomisation des femmes rurales grâce à une agriculture résiliente au changement climatique.

Le SNU a aussi apporté son appui au renforcement de la sensibilité genre (ou de l'intégration du genre) dans la mise en œuvre des stratégies et des interventions nationales dans le secteur agricole et en matière d'adaptation climatique.

De plus, le SNUD a poursuivi son appui à la mise en œuvre de projets dans les chaînes de valeurs inclusives agro-sylvo-pastoral et halieutiques. Ainsi, un projet d'appui à la création d'AGR pour 3000 femmes est en cours d'opérationnalisation. L'appui au développement de la chaîne de valeur manioc s'est traduit par la réalisation de plusieurs études de faisabilité portant sur le dimensionnement des unités techniques de transformation du manioc dans la localité de Divo et sur le diagnostic et l'analyse des opportunités socio-économiques la chaîne de valeur. Ces études ont permis de mettre en exergue entre autres les goulots d'étranglements qui freinent le développement de ladite chaîne de valeur. Ces études ont également contribué à alimenter le dialogue avec le Gouvernement visant à résoudre les problèmes d'ordre institutionnel, opérationnel et technique, d'assurer une production de qualité et de soutenir les moyens de subsistance des communautés rurales.

Conformément à la démarche du SNUD, des actions d'appui à l'amélioration de la participation des femmes dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastoral et halieutiques dans le cadre de projets/programmes nationaux ont été entreprises. Ces interventions se sont concentrées sur deux localités à savoir Divo et Dabou. Les capacités techniques des groupements bénéficiaires ont été renforcées dans ces deux localités au-delà de la production. De façon concrète, ce sont 10 groupements de 1 000 membres (dont 98% de femmes), qui ont été formés pour mieux conduire leurs opérations après-récoltes et d'entreposage pour certains, et accroître les capacités de transformation et de commercialisation des produits pour d'autres. Grâce aux meilleures pratiques adoptées, plus de 200 tonnes de vivriers (maïs, riz, arachide et haricot) destinées à la vente à un moment où les prix sont favorables sur le marché ont été conservées. La mise en relation avec les acheteurs a aussi été soutenue en vue d'améliorer le positionnement des femmes sur les segments les plus rentables des chaînes de valeur concernées.

En ce qui concerne le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des producteurs agricoles en matière de production, transformation, gestion des pertes post-récoltes et commercialisation, ce sont 4 505 (contre 3000 prévus en 2020) producteurs/productrices dans le nord du pays qui se sont appropriés les bonnes pratiques de productions durables. Auparavant, les producteurs cultivaient de façon traditionnelle sans aucun respect de l'itinéraire technique. Le projet PACIPIL a permis aux producteurs d'être formés à l'itinéraire technique de la production. Grâce aux formations, les producteurs se conforment aux normes techniques de production au point que la production à l'hectare de l'arachide connaît une hausse. « Avant, on produisait une tonne à l'hectare. Aujourd'hui, nous sommes à 1,5 tonne par hectare » témoigne un producteur de la région de la Bagoué.

Dans la filière mangue, ce sont 668 acteurs locaux qui ont été informés et sensibilisés dont 9 femmes et 164 jeunes au cours d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les changements organisationnels opérés tels que la réduction du nombre de collèges de l'Inter Mangue de 5 à 3. Les capacités techniques de l'interprofession mangue ont également été renforcées par des équipements informatiques composés de 3 ordinateurs portables, de 3 imprimantes et d'un serveur. Ces outils informatiques serviront à améliorer la collecte et la gestion des données de la filière oignon des régions de la Bagoué, du Poro et du Tchologo. Dans le cadre du ciblage des OPA, 71 Organisations professionnelles ont été sélectionnées.

L'appui à la structuration et à la professionnalisation de 11 OPA dont 7 rizicoles et 4 maraichères a été réalisé dans le cadre du partenariat avec la Foundation Seamauls. Au titre de ce même partenariat, plus 445 producteurs ont été formés dont 32% de femmes et 31% de jeunes. De plus, 12 membres de chaque OPA ont été formés sur les principes coopératifs de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés et 12 sessions de formation des producteurs de mangue sur la pose des pièges dans les vergers et les techniques de lutte intégrée contre les mouches des fruits ont été organisées dans les 12 localités de la zone d'intervention du projet. Ces formations ont bénéficié à : (i) 216 formateurs endogènes issus de 13 coopératives de producteurs de mangue (ii) 48 techniciens de récolte opérant pour le compte des stations

de conditionnement (iii) 22 agents en service dans les DR/DD MINADER des cinq (05) régions du PADFA et (iv) 11 agents d'encadrement issus de l'ANADER.

Grâce à la mise à niveau de six (6) structures nationales d'encadrement dans la région de Dadou à travers la vulgarisation d'outils et de techniques de production durable, 120 nouveaux groupements de petits exploitants agricoles sont désormais mieux organisés, disposent d'équipements adéquats et adoptent de bonnes pratiques agricoles avec des techniques améliorées. A travers une approche communautaire, la mobilisation de l'ensemble des membres des organisations bénéficiaires ainsi que leur volonté à adopter des modes de production durable ont été suscitées par les actions de plaidoyer et la sensibilisation réalisées à travers des structures d'encadrement spécialisées. Ces interventions ont favorisé la maîtrise par les bénéficiaires des pratiques de production en vue de la préservation du capital naturel tout en accroissant la production agricole. L'accent a été mis sur les groupes les plus vulnérables notamment les femmes et les jeunes, organisés en groupements. Ce sont au total 8 568 personnes (55% de femmes) y compris des déplacés en situation de retour, engagés dans des activités de production agricole qui ont bénéficié de cette assistance.

La station d'alevinage de Dompleu a été réhabilitée et est désormais fonctionnelle. La production d'alevins a débuté et les statistiques de production seront connues au cours d l'année 2021 (environ 600 000 alevins). 20 fermes piscicoles sont réhabilitées, équipées et sont fonctionnelles. Environ 100 jeunes et 20 femmes ont reçu des appuis dans le secteur de la pisciculture. 435 membres (402 femmes et 33 hommes) de 5 groupements féminins agricoles de Korhogo ont été formés et ont bénéficié d'appui-conseil pour la production d'aliments riches en micronutriments (niébé, patate douce à chair orangée, soja, haricot vert et carotte) suivant l'approche "Champs Ecoles Paysans".

Facilitation de l'accès des populations à une énergie durable et à des technologies propres.

L'objectif principal visé par les interventions du SNUD dans ce secteur est de contribuer à améliorer et de diversifier le mix énergétique du pays afin de satisfaire les besoins du secteur privé, des ménages et de l'Etat. L'action du SNU a consisté à apporter un appui systémique au secteur de l'énergie en combinant des appuis normatifs, des efforts d'installation de réseaux « mini-grids » pour apporter une réponse locale à la problématique de l'extension du réseau électrique et des appuis dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ces interventions s'arriment avec les activités du Produit 3 et des Objectifs du Développement Durable (ODD) N° 8, 9, 11, 12, 13, 14 et 15.

Pour ce faire, le SNU a apporté un appui au Gouvernement pour la mise en place d'un environnement favorable à la promotion des énergies renouvelables (juridique, dialogue, partenariat public-privé, innovation). Ces interventions ont contribué à l'amélioration de l'environnement des énergies renouvelables au plan juridique, en matière d'innovation et de partenariat par l'atténuation de la pénibilité du travail des femmes dans le processus de production de l'Attiéké dans les zones rurales, la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire et fournir des ressources financières substantielles aux femmes en milieu rural. Une assistance technique est également en cours pour la promotion de l'utilisation de 500 foyers améliorés dans les locations du nord-est et de Divo. Le SNUD a également diffusé et assuré la promotion auprès des coopératives de femmes intervenant dans la transformation dans les filières agricoles, les sources d'énergies renouvelables et les technologies propres à travers la plateforme BUYFROMWOMEN (BFW).

Au titre du **renforcement du développement de mini-réseaux d'énergies renouvelables au profit des ménages hors réseaux**, le SNU a procédé à l'installation de mini-réseaux photovoltaïques, d'une capacité totale installée de 5 MW dans la zone Est du pays. Ces mini-réseaux fournissent de l'énergie à 3000 ménages ruraux et périurbains hors réseau conventionnel, avec un impact réel sur la diversification de leurs activités économiques et l'augmentation de leurs revenus.

En ce qui concerne le renforcement de l'accès des petites unités industrielles à des sources d'énergies renouvelables et des technologies propres (efficacité énergétique), le SNU a poursuivi le travail de sensibilisation des populations, de renforcement des capacités d'accès des petites unités industrielles à des sources d'énergies renouvelables et à des technologies propres et de plaider auprès du Gouvernement et du Parlement en faveur de l'adoption de ces textes favorisant l'architecture et l'organisation du secteur. Ces appuis ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique dans les établissements industriels et les 4 zones industrielles d'Abidjan.

Le renforcement de la résilience des communautés les plus vulnérables face aux changements climatiques et catastrophes naturelles. Le SNU, aux côtés du Gouvernement, a contribué au renforcement de la coordination intersectorielle et inter-agence des interventions en matière de gestion des urgences, à travers la mise en place d'un groupe de coordination opérationnelle co-présidé par le PAM et la Direction de la Solidarité. L'amélioration de cette coordination a entre autres permis de réaliser une évaluation conjointe des besoins et de soutenir de manière plus efficace les victimes des inondations de 2020, à travers la fourniture de vivres et de non-vivres à plus de 500 ménages sinistrés de même que l'assistance médicale. Ce travail de coordination intersectoriel du SNU a eu un effet catalytique sur l'atteinte par le pays des cibles ODD 13.2 et 13.1 qui concernent la prise en compte des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques nationales et le renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

En outre, dans le cadre de son assistance au Gouvernement et aux autorités locales dans la mise en place de système d'alerte précoce, le SNU a, de manière conjointe avec le Gouvernement, participé à la mission d'évaluation conjointe des agences de Nations-Unies, effectuée à Daoukro pour examiner les impacts de l'inondation et les besoins des survivants. Le SNU a apporté aux autorités nationales et locales un appui technique et matériel pour la gestion des inondations.

Au titre du renforcement des capacités nationales et locales en matière de coordination, de prévention et de gestion des crises et catastrophes naturelle, le SNU a apporté un appui à la révision et à l'adoption de la stratégie de réduction des risques de catastrophe. Elle s'articule autour de la vision d'une Côte d'Ivoire résiliente face aux aléas et aux risques de catastrophes naturelles et anthropiques à l'horizon 2030. Le Partenariat Public Privé dans la réponse One Health (OH) à la Résistance anti microbienne (RAM) et la formation aux niveaux régional, national et local est engagée, améliorée. Lors de la semaine nationale de la RAM, une session de sensibilisation et de formation conjointe du Comité national de la RAM, DSV, FAO, sur le bon usage des Antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens s'est tenue à Abidjan en décembre 2020. Une cinquantaine d'acteurs de la santé animale ont été sensibilisés. Le LANADA est soutenu, le Laboratoire Central Vétérinaire de Bingerville est renforcé, et les laboratoires régionaux (LR de Bouaké et LR Korhogo) sont opérationnels. Des appuis en réactifs ont été apportés au LANADA dans le cadre de l'opérationnalisation des laboratoires régionaux pour renforcer le système de laboratoire national dans la détection et la surveillance de la résistance antimicrobienne et des maladies animales. La réunion RESOLAB sur l'assurance qualité, la biosécurité et la biosûreté ont été également conduites par visio-conférence du 21 au 22 octobre 2020. Quatre (4) personnels de laboratoire ont été formés avec l'appui des experts du centre des urgences de la FAO et du bureau régional ECTAD d'Accra.

Le soutien des populations notamment les plus défavorisées particulièrement les jeunes et les femmes à la création d'opportunités d'emplois. Au cours de l'année 2020, les interventions du SNU en matière de renforcement des compétences techniques des jeunes et des femmes pour un meilleur accès aux emplois et au financement de leurs entreprises se sont traduites essentiellement par des appuis normatifs au niveau macroéconomique, un soutien aux acteurs d'encadrement du secteur privé au niveau mésoéconomie et des appuis directs aux entreprises et au ménages au niveau microéconomique.

Au niveau macro et méso, le SNU a apporté un appui institutionnel dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles (formation professionnelle et emploi, investissement, financement, etc.). La stratégie nationale

de transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, accompagnée d'un plan d'action opérationnelle, a été validée en avril 2020. Sur cette base, et partant des conclusions de l'étude d'impact du COVID-19 sur le secteur informel et sur les premiers résultats de la sensibilisation des travailleurs informels sur le COVID-19, une intervention a été mise en place avec comme résultats (i) le renforcement institutionnel de l'architecture du statut de l'entrepreneur et son opérationnalisation, intégrant une dotation d'incitations en ligne avec les Principes de la Recommandation 204 de l'OIT; (ii) la mise à disposition de la CGECI et de ses partenaires d'un arsenal d'outils novateurs et digitaux facilitant le processus de formalisation des entreprises informelles et l'appui au processus d'adhésion à la CMU des hommes et femmes travailleurs informels dans les marchés d'Abidjan par l'intersyndicale de l'informel; (iii) le renforcement des capacités des mandants sur les normes internationales du travail pertinentes dans le contexte de COVID-19 et la formalisation de l'économie informelle.

Une étude sur le dispositif de faisabilité technique et financière de la mise en place d'un dispositif de certification des apprentissages dans le secteur informel par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a été validée en septembre 2020.

Un profil-pays de travail décent a été validé et les capacités de 7 statisticiens ont été renforcées dans le domaine de l'information sur le marché du travail.

Une étude sur les métiers d'aujourd'hui et de demain dans le secteur de l'économie numérique en Côte d'Ivoire a été réalisée en 2020. Cette étude a permis de dresser les filières de l'économie numérique et les compétences associées ; d'identifier les filières et métiers émergents actuellement demandés sur le marché du travail ; d'estimer les besoins futurs en compétences des entreprises TIC (sur le plan quantitatif et qualitatif) et métiers numériques émergents sur une période allant de 3 à 5 ans, et de voir dans quelle mesure ceux-ci seront accessibles aux jeunes et aux populations vulnérables.

Une stratégie de promotion des emplois verts validée.

Le SNU a également soutenu la mise en place du Plan Stratégique d'Insertion Professionnelle des jeunes 2021-2025. Un appui a aussi été apporté aux services gouvernementaux compétents pour renforcer les capacités et les compétences de ses structures en charge de la politique nationale de l'emploi des jeunes pour mettre en place des plans et politiques visant à améliorer l'employabilité des jeunes par l'amélioration de leur capacité à accéder au marché du travail, renforcer les PME pour la création d'emplois décents et à approuver les outils et méthodes d'analyse de l'impact des politiques sectorielles d'investissement sur l'emploi.

Au niveau micro, le SNU contribue à accroître les initiatives de développement de micro-entreprises et de création d'opportunités d'emplois en faveur des femmes et des jeunes. A ce titre, le SNU a procédé au lancement d'un projet d'appui à la résilience des travailleurs et des entreprises de l'économie informelle et à la relance post-crise COVID-19 en Côte d'Ivoire. A travers ce projet, les travailleurs de l'informel de 17 marchés d'Abidjan, dont 70% de femmes, sont appuyés dans leur processus de formalisation en coopératives et d'adhésion à la protection sociale. Le SNU soutien aussi l'application des principes et droits fondamentaux au travail dans les PME et réalisation d'une campagne de communication et des visites d'inspection du travail au sein des PME. Il conduit également un projet pilote sur la formalisation des initiatives des femmes de l'économie informel en vue de les orienter vers le secteur formel du vivrier marchand. Elle contribue au renforcement des capacités et équipement de 5 PME pour une production propre dans les 4 zones industrielles d'Abidjan. En ce qui concerne le renforcement des capacités des institutions en charge de l'emploi, les actions réalisées ont permis de renforcer la coordination des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques et stratégies d'accompagnement des jeunes et des femmes à la création de micro-entreprises et d'emplois. Il s'est agi spécifiquement de renforcer les capacités techniques et managériales de l'Agence Emplois Jeunes, de la FI-PME et de plus de quatorze (15) centres de formation professionnelle. Ces quinze (15) centres de formation professionnelle ont été entièrement rénovés et équipés en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage des stagiaires de la formation professionnelles.

Le SNU apporte une assistance spécifique à la réintégration socio-économique des personnes déplacées internes, retournées et rapatriés. Sur l'année 2020, 1318 migrants de retour et membres de la communauté ont bénéficié de projets de réintégration. Ainsi, 881 personnes (614 hommes et 267 femmes) ont bénéficié d'une réintégration individuelle, 192 personnes (123 hommes et 69 femmes) ont été réintégrées collectivement, 245 personnes (80 hommes, 45 femmes et 120 membres de la communauté) ont bénéficié de la réintégration communautaire. La réintégration socio-économique proposée par l'OIM Côte d'Ivoire en collaboration étroite avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire couvre différents aspects : pécule d'appui à la réinsertion au moment du retour, formation professionnelle, micro-business (individuel, collectif et communautaire), scolarisation mais aussi le logement et la protection (assistance médicale, assistance psycho-sociale) Ce sont 324 personnes qui ont bénéficié de ces derniers services dont 187 hommes et 137 femmes ayant bénéficié d'un appui médical ou psychosocial pour les migrants de retour les plus vulnérables.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet réintégration des déplacé(e)s dans les départements de Guiglo, Bloléquin, Toulepleu et Danané, les conditions de vie de 728 chefs de ménages dont 412 femmes regroupées au sein de 51 organisations communautaires de base (OCB) sont améliorées à travers la réalisation d'activités fédératrices et génératrices. Pour certaines activités commerciales, les bénéficiaires ont un revenu hebdomadaire qui passe de moins de 10 000 FCFA à environ 25 000 FCFA ; 728 bénéficiaires disposent désormais de compétences améliorées pour mener à bien les activités d'élevage, agricoles et de commerces divers à travers le renforcement de leurs capacités techniques et managériales. En effet, les membres des 51 OCB ont été formés en gestion coopérative, comptabilité simplifiée, techniques de production, et elles sont mieux structurées et sont désormais légalement constituées. 233 jeunes dont 141 jeunes filles déscolarisées sont qualifiés pour la recherche d'emploi salariés et /ou la mise en œuvre des initiatives entrepreneuriales à travers leur formation professionnelle qualifiante dans les domaines de la menuiserie, pâtisserie, couture, coiffure, informatique, agropastorale, construction métallique, plomberie et électricité; 388 jeunes dont 161 filles déscolarisées améliorent leurs revenus et jouissent de meilleures conditions de vies à travers la création et/ou redynamisation de 18 microentreprises créatrices de revenus et d'emplois.

Réponse à la COVID-19 : Promouvoir la vision du SG pour une réponse durable et harmonisée à la crise du COVID-19, et soutenir la gouvernance de la réponse nationale globale et de l'assistance aux populations rendues vulnérables par la COVID-19.

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la quasi-totalité des pays du monde, fait face à la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus. Cette maladie a eu des répercussions sanitaires, économiques et sociales sans précédent. L'évolution de l'épidémie a conduit le Gouvernement à prendre des dispositions particulières d'urgence. Il a élaboré un plan de riposte pour faire face aux défis sanitaires, économiques et sociaux liés à la pandémie à coronavirus (COVID-19).

Ce plan avait pour objectifs de limiter la propagation du coronavirus en Côte d'Ivoire, en détectant précocement l'infection et en traitant les malades ainsi que de soutenir le secteur productif. Les objectifs spécifiques de la riposte nationale concernent (i) la limitation de la progression de la COVID-19 ; (ii) la prise en charge correcte des cas de COVID-19 en assurant la sécurité de la chaîne des intervenants ; (iii) l'intervention rapide en cas de flambées d'épidémies de la COVID-19 ; (iv) le renforcement du dispositif de sécurité sanitaire et du cadre institutionnel et (v) le soutien aux entreprises et la préservation de l'outil de production et l'emploi.

Les mesures prises par le Gouvernement ont toutefois entraîné le ralentissement des activités économiques, notamment au niveau des secteurs du tourisme, du commerce, de la grande distribution, des transports, des bâtiments, des industries, des services financiers, constituant ainsi une contrainte à l'atteinte de fortes performances de croissance économique à court et moyen terme. Pour appuyer et accompagner les mesures prises par le gouvernement, le Système des Nations Unies a élaboré un plan appelé « Plan de riposte multisectoriel du Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) face à la pandémie de la COVID-19 ».

Le plan avait pour objectif de promouvoir la vision du SG pour une réponse durable et harmonisée à la crise du COVID-19, et visait à appuyer la réponse nationale à travers trois domaines d'intervention : (i) Réponse d'urgence, (ii) Mitigation de l'impact socio-économique, (iii) Relèvement et renforcement de la résilience.

Cette session présente les réalisations des différentes activités à travers ces 3 domaines d'intervention.

Domaine d'intervention 1 : Réponse d'urgence

Les principaux appuis du SNUD dans la mise en œuvre des activités de la réponse d'urgence ont porté sur 4 secteurs à savoir : (i) l'amélioration de la santé des populations, (ii) la communication sur les risques et l'engagement communautaire (RCCE) et la cohésion sociale, (iii) l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH), (iv) la coordination.

Au titre du renforcement de la santé des populations

Le SNUD a renforcé les capacités du système de santé, notamment par l'acquisition de 14 respirateurs, 4 ambulances, 11 800 masques de protection respiratoire individuelle et 80 000 masques chirurgicaux. Les services de santé ont également bénéficié d'un appui au développement des prototypes d'équipements médicaux (respirateurs artificiels, inhalateurs de vapeur, solutions hydroalcooliques, éthanol, modèles de masques chirurgicaux).

Les actions en faveur de l'amélioration des services de santé se sont faites également à travers des appuis à la formation du personnel de santé et des agents de sécurité. Ainsi, en plus des mesures d'urgence du gouvernement, le SNUD a apporté un appui à la Direction de la Santé Communautaire pour l'élaboration de module de formation des Agents de santé communautaire sur la COVID-19 et à la formation des agents de santé communautaires (ASC) à l'aide de la plateforme de formation en ligne. La première étape de ce processus a été achevée avec la formation des formateurs dans 24 districts sanitaires. Ainsi, 9825 agents de santé et 1910 ASC ont été formés à la surveillance, la détection des cas suspects, la prévention, au contrôle et la recherche des contacts. En outre 500 agents de santé ont été formés (le personnel de santé des structures publique et privée de la région d'Abidjan ont eu leurs capacités renforcées en méthode de collecte, d'acheminement des échantillons au laboratoire de prise en charge des malades et de prévention de la COVID 19). Dans le cadre de la mise en œuvre du plan, 55 membres de plusieurs structures privées ont été également formés. Dans la même optique, le SNUD a organisé trois (3) ateliers de formation pour les agents de police et les agents de santé. Dans le cadre du renforcement des capacités des prestataires pour améliorer la prise en charge des cas, le SNUD a accompagné le MSHP dans la mise en place d'une plateforme de formation à distance couvrant les 113 districts de santé et les 33 régions

sanitaires. A travers cette plateforme, environ 10 000 prestataires de santé ont bénéficié d'une formation sur la prise en charge des cas de COVID-19.

En ce qui concerne l'appui aux personnes vivant avec le VIH/sida, 1000 ménages vulnérables (environ 6000 personnes bénéficiaires) - dont 100 ménages avec un membre vivant avec le VIH/sida, dans 28 quartiers (9 communes) du Grand Abidjan- ont pu bénéficier d'un cash transfert de 50 000 FCFA accompagné de la distribution de 1000 kits de protection contre la COVID-19. 1328 ménages de PVVIH et de populations clés (HSH, TS) touchant au total 7968 personnes vulnérables à Abidjan ont bénéficié d'un transfert en espèces de 50 000 FCFA. 465 migrants de retour les plus vulnérables ont été bénéficiaires de l'assistance d'urgence « Cash COVID » et 871 bénéficiaires de l'assistance à la réintégration en espèces avec suivi téléphonique. A noter également la distribution de matériels de protection aux conseillers communautaires des organisations de la société civile et aux centres de santé communautaires accompagnant les personnes vivant avec le VIH.

Appui aux centres d'appels

Les capacités du Centre d'appel COVID-19 ont été renforcées par la mise à disposition de 10 nouveaux téléconseillers, d'équipements informatiques et de matériel électrique. Les capacités de la ligne INFO SIDA 106 du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ont été également renforcées (recrutement de 3 médecins téléconseillers, soutien au fonctionnement de la ligne téléphonique) pour faciliter l'accès des PVVIH aux informations sur la COVID-19.

Au titre de la communication sur les risques et l'engagement communautaire

Le SNUD a aussi soutenu une campagne syndicale qui a démarré le 2 juillet et s'est poursuivie jusqu'au 13 juillet 2020, dans le but de réduire les effets négatifs du COVID-19 sur les travailleurs dans 19 marchés publics d'Abidjan. L'objectif était de prévenir la propagation du COVID-19 auprès des travailleurs et travailleuses qui, d'une part, assurent un service essentiel à la population et qui, d'autre part, font partie des catégories les plus vulnérables face aux impacts sanitaires et socio-économiques de la COVID-19. Les marchés étant une zone à haut risque de contamination vu le nombre d'interactions entre les travailleurs et les consommateurs, l'information et l'action de prévention étaient de grande importance. Quelques 40000 travailleurs/travailleuses du secteur informel ont été informés, sensibilisés sur : les gestes barrière et les enjeux de la pandémie et de l'impact sur le monde du travail ; la nécessité de s'organiser pour obtenir des droits en matière de protection sociale, de santé et sécurité, de protection de la maternité et de la garantie des revenus. Cette campagne s'est inscrite dans le cadre du plan stratégique syndical en vue du travail décent pour les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle.

Concernant les personnes vivant avec le VIH/sida, près de 8000 personnes vulnérables à Abidjan ont bénéficié de séances de sensibilisation sur la COVID-19 et de conseils nutritionnels. 24 000 personnes vulnérables ont été sensibilisées sur la COVID-19 dans 4 communes d'Abidjan par les 12 associations du Réseau UNICO (collectif d'organisations de la société civile engagées contre le VIH, les hépatites virales et la tuberculose).

Enfin, le SNUD a contribué à la diffusion des messages de sensibilisation sur la COVID-19 à la télévision nationale avec des messages énoncés par des artistes ainsi qu'à travers les réseaux sociaux et les radios communautaires dans les langues locales.

Au titre des réhabilitations des infrastructures eau-assainissement et hygiène (WASH)

La stratégie de réponse WASH du SNUD s'est concentrée sur l'augmentation de la couverture des services d'accès à l'eau et des installations de lavage des mains dans les établissements de santé ainsi que le renforcement de la sensibilisation à la promotion de l'hygiène, en particulier le lavage des mains.

Le renforcement a concerné en particulier les écoles et les centres de santé, étant entendu que 330 000 élèves dans 1 100 écoles ont bénéficié de la création d'un environnement favorable lors de la réouverture des écoles, tandis que 322 établissements de soins de santé ont reçu un appui WASH.

De plus, le SNUD, par le biais de la Croix-Rouge ivoirienne, a distribué des kits d'hygiène et des moustiquaires imprégnées aux ménages vulnérables touchés par les inondations de juin 2020. En outre avec l'appui de ses partenaires de mise en œuvre, le SNUD a permis à 82 552 personnes et 500 institutions de bénéficier de services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Ont également bénéficié de matériel de lavage des mains les entrepreneures de l'informel des marchés d'Abidjan sur la période Mai-Juin 2020.

Appui à la gestion des points d'entrée (lutte contre la propagation de la pandémie)

Le SNUD a également renforcé la capacité de lutte contre la propagation de la pandémie au niveau de 12 points d'entrée terrestres. Cet appui a notamment consisté au développement d'un protocole conjoint INHP/DST pour les procédures sanitaires aux points d'entrées ; la remise de matériel individuel de protection, de thermomètres, de dispositifs de lavage de mains, d'accès internet et de tablettes, et de formation des agents de santé et de police en première ligne aux frontières. Parmi ces 12 points d'entrée, six ont été de surplus équipés des structures préfabriquées équipées afin de pouvoir accueillir temporairement des cas suspects devant être isolés.

Au titre de la coordination

Plusieurs réunions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) se sont tenues dans le cadre du Groupe sectoriel santé (GSS), du Groupe technique de travail sur les urgences de santé, des partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur de la santé et des agences du Système des Nations Unies. Ces réunions ont été pour le SNUD un cadre pour présenter la situation de la COVID-19 dans le monde et en Côte d'Ivoire, le plan multirisque ainsi que le plan budgétisé de préparation et de riposte du pays. Elles ont permis de mobiliser d'importantes ressources financières, matérielles et techniques auprès du gouvernement et des partenaires.

Dans le cadre de la préparation et de la réponse à la pandémie de la COVID-19, le SNUD a mis en place un système de gestion de l'incident (IMS) chargé de coordonner l'action des agences pendant l'urgence sanitaire, y compris la phase de préparation et la riposte contre l'épidémie à coronavirus. A travers ce système, le SNUD a assuré la mobilisation des partenaires techniques et financiers de la santé et la coordination de leurs interventions pour accroître le soutien apporté au Gouvernement de Côte d'Ivoire en vue d'une riposte coordonnée et efficace contre la COVID-19. A travers cette coordination, le SNUD a régulièrement assuré la diffusion des directives techniques en lien avec la gestion de la crise sanitaire, les données, les orientations techniques ainsi que toutes les informations pouvant orienter la prise de décision des PTF. Enfin, l'élaboration du plan de riposte budgétisé contre la COVID-19 est un résultat clé de cette coordination.

Au moins une réunion de coordination par mois est organisée (en ligne) par l'Equipe-pays pour surveiller la tendance des épidémies et l'état d'avancement de la mise en œuvre des principales mesures de

prévention et soutenir l'amélioration des liens entre tous les piliers de la réponse. Le SNUD a fourni une assistance technique au Secrétariat du Comité de Suivi Opérationnel de la Riposte contre le COVID-19 à travers la mise à la disposition de 2 experts statisticiens pour accroître les capacités de collecte et d'analyse des données en vue de faciliter la prise de décision.

Par ailleurs en soutien à tous ces mécanismes de coordination et en vue de faciliter la prise de décision du gouvernement ivoirien dans le cadre de la riposte contre la COVID-19, le SNUD a contribué à renforcer les capacités techniques du Secrétariat du Comité de Suivi Opérationnel de la Riposte contre la COVID-19 (CSOCOVID-19) en mettant à sa disposition 2 experts statisticiens. Le travail de ces experts, notamment la collecte, la centralisation et l'analyse des données sur la Covid-19, permet de régulièrement faire le point de l'évolution des indicateurs de suivi épidémiologique. Pour ce faire, une Matrice de suivi des différents Plans et mesures à partir des informations reçues des cellules sectorielles a été développée et facilite la prise de décision.

Domaine d'intervention 2 : Mitigation de l'Impact Socio-Economique

La sous-section suivante présente les résultats saillants enregistrés par le SNUD dans le cadre de la mitigation de l'impact socio-économique, plus particulièrement (i) l'étude de l'impact de la pandémie sur la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités, (ii) l'éducation, (iii) la nutrition, (iv) la protection sociale.

Etude de l'impact de la pandémie sur la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités

Le SNUD a joué un rôle pionnier dans l'évaluation de l'impact de la crise de COVID-19, notamment sur les conditions de vie des ménages, des entreprises et des unités de production informelles. Ce qui a permis d'alerter les décideurs politiques sur les effets socio-économiques de la crise et de stimuler l'action intergouvernementale et multisectorielle en matière d'évaluation d'impact pour mieux orienter la prise de décision.

Dans le cadre des enquêtes réalisées en vue d'évaluer l'impact de la pandémie sur l'économie¹, l'INS a été doté en équipements informatiques et en logiciels de simulation statistique afin d'améliorer la qualité de la centralisation, le traitement et la diffusion des informations. Le SNUD a par ailleurs soutenu des jeunes entrepreneurs pour développer des prototypes d'équipements médicaux locaux (respirateurs artificiels, inhalateurs de vapeur, solutions hydroalcooliques, éthanol...) et des solutions digitales d'offre de services de prévention.

Pour compléter les analyses quantitatives de l'impact économique de la crise, le SNUD a réalisé une recherche-action sur les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les ménages vulnérables et les services sociaux de base. Basée sur une approche qualitative, les résultats de ladite recherche ont permis de mettre en évidence les conséquences sociales de la pandémie et de générer des données probantes ayant permis d'affiner les contenus des messages de sensibilisation ainsi que leur mode de transmission en privilégiant les approches horizontales pilotées par les leaders communautaires.

¹ Enquêtes réalisées par l'INS

« Evaluation de l'impact socioéconomique de la COVID 19 sur les conditions de vie des ménages en Côte d'Ivoire.

« Evaluation de l'impact de la COVID 19 sur les activités des entreprises du secteur formel en Côte d'Ivoire »

« Evaluation de l'impact de la COVID 19 sur le secteur informel en Côte d'Ivoire »

Appui à l'éducation

La stratégie de réponse de l'éducation du SNUD vise à assurer la continuité de l'éducation tout en ajustant les approches de la situation COVID 19 dans le pays. Et pour cela le SNUD a permis de dispenser des formations à 25 techno-pédagogues en scénarisation et production de capsules pédagogiques. Cinq (5) Disciplines sont concernées (anglais, Français, Mathématique, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la terres). 25 inspecteurs, encadreurs pédagogiques et enseignants ont été formés et sont outillés à l'identification, l'adaptation et le référencement de 1071 REL.

Au niveau de l'éducation, 464 élèves, dont 231 à l'école primaire et 233 à l'école secondaire, ont reçu une aide exceptionnelle pour couvrir les surcoûts d'éducation liés à la pandémie COVID, l'éducation à distance. En outre, 15 étudiants réfugiés au niveau universitaire ont reçu 400 000 FCFA (800 USD) chacun pour leurs frais de scolarité ainsi que pour l'achat de matériels audio-visuel, support didactique pour l'éducation à distance.

Assistance monétaire aux élèves réfugiés du primaire et du secondaire en vue de renforcer leurs moyens d'apprentissage notamment des outils de connexion aux cours à distance.

Le SNUD a apporté un accompagnement au gouvernement pour la création d'une bibliothèque de Ressources Educatives Libres (REL), pour enrichir et améliorer les apprentissages.

Également une recherche-action sur la résilience du système et l'efficacité des services d'enseignement à distance a été mis en place pendant la période de fermeture des classes du fait de la pandémie du COVID-19, prenant en compte le cas des violences domestiques et sexuelles. Des appuis ont été apportés également par les Partenaires Techniques dans le domaine de l'éducation. Grâce au SNUD, les 36 Directions régionales de l'éducation (DREN) et les six Départements de l'éducation ont été équipés en matériel informatique pour permettre des réunions virtuelles et faciliter le lancement du sondage sur la rentrée scolaire. En collaboration avec le MENEF, le SNUD a permis à 840 000 élèves en classe d'examen de poursuivre les cours du programme à la maison. Ces enfants ont bénéficié d'une distribution de ration sèche. En outre 430 écoles ont été dotées de dispositifs de lavage des mains.

Nutrition

La situation nutritionnelle des populations touchées par la pandémie a nécessité une assistance nutritionnelle de la part du SNUD, en particulier pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes vivant avec le VIH.

Dans ce sens le SNUD a soutenu la production d'une émission de radio sur la nutrition dans le contexte de la COVID-19 et des émissions comprenant des interviews d'experts qui sont diffusées par 150 radios de proximité à travers le pays. Outre les programmes radiophoniques, le SNUD a soutenu la diffusion de messages nutritionnels via une plate-forme SMS et la production d'outils de communication. 104 304 mères ont été sensibilisées à la nutrition et 9 091 enfants malnutris aigues ont été pris en charge.

Sensibilisation des personnes vulnérables et fournitures de kits alimentaires

Des activités de sensibilisation sur la COVID-19 ainsi que sur la prévention et le dépistage du VIH et des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ont été menées sur les réseaux sociaux dans quatre districts d'Abidjan. Ces activités ont touché un total de 3 017 jeunes âgés de 10 à 24 ans. Le SNUD a sensibilisé 2 224 jeunes filles à la gestion de l'hygiène menstruelle.

Le SNUD a apporté un soutien au gouvernement de Côte d'Ivoire en étant le premier pourvoyeur en produits contraceptifs du pays et un acteur clé dans la promotion des services de planification familiale à travers des initiatives de renforcement de capacités et de mobilisation communautaire. Ce soutien s'est concrétisé par l'appui annuel de trois millions de dollars américains pour l'achat des produits contraceptifs.

Un appui conjoint des agences du SNUD a été apporté à 1000 PVVIH (femmes enceintes et allaitantes).

De même, un appui conjoint du SNUD contribue à maintenir dans les soins 333 femmes enceintes et allaitantes vivant avec les VIH dans le contexte de la COVID-19, à travers la fourniture de 1000 kits d'hygiène et 1000 kits alimentaires.

Protection de l'enfance

Sur le plan de la protection de l'enfance, le SNUD a soutenu la production d'une courte vidéo du Directeur de la protection de l'enfance sur la gestion du stress familial et la prévention de la violence à la maison. Près de 81 000 personnes ont visionné cette vidéo sur la page Facebook de l'UNICEF. Le SNUD a dispensé une formation sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) et sur les risques de violence basée sur le genre pour 72 membres du groupe de protection, dont 13 femmes. 1402 enfants sans protection parentale ont bénéficié de protection de remplacement dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte multisectoriel du SNUD en Côte d'Ivoire et 646 enfants en situation de rue ont bénéficié de prise en charge temporaire, de réunification familiale et de réinsertion scolaire et professionnelle.

Concernant la protection de l'enfance, le SNUD a apporté une assistance aux processus d'intérêt supérieur du comité de l'enfant notamment dans l'identification des cas, le renforcement des capacités, la gestion des cas, et la recherche de la famille de soutien.

Violences basées sur le genre

Face à la recrudescence des violences domestiques sexuelles pendant le confinement, le SNUD a apporté, dans une démarche intégrée, un appui au dispositif national de lutte contre les violences basées sur le genre et de protection des victimes d'agression sexuelle sur mineur. Ainsi, 80 motos ont été mises à disposition de la Police, notamment des unités spéciales de protection en vue d'accroître leur capacité d'intervention.

Le centre d'accueil/transit PAVIOS fermé depuis 10 ans a ouvert ses portes grâce à l'appui du SNUD. Pour son opérationnalisation, des kits alimentaires, d'hygiéniques et sanitaires ont été mis à la disposition du centre. Ces initiatives contribuent à améliorer l'accès des victimes à des services de prise en charge médicale, psychologique, sociale, juridique et judiciaire. De même, le SNU a apporté un appui technique et matériel pour la mise en place de la ligne verte 1308 en vue de la dénonciation systématique et la prise

en charge rapide des cas de violences basées sur le genre (VBG) ; la survenue de la pandémie avec les mesures restrictives, notamment le confinement ayant entraîné une recrudescence des VBG.

De plus, deux enquêtes respectivement sur l'ampleur et l'identification des déterminants des VBG sont menées respectivement par des Experts des Sciences sociales et le Réseau des Hommes engagés pour l'Égalité de Genre. L'étude sur les déterminants sociaux de la prévalence et de l'accentuation des violences basées sur le genre (VBG) en situation d'urgence en Côte d'Ivoire menée par le Réseau des Hommes engagés pour l'Égalité de Genre (RHEEG) avec l'appui financier du SNUD a rendu public son rapport. Les données de cette étude confirment l'aggravation des VBG pendant la période du confinement et de l'impact de la crise sur les entreprises dirigées par les femmes. Aussi, l'étude révèle que la Covid-19 contribue à aggraver davantage les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. L'État d'urgence et le confinement semblent constituer une véritable cause d'accentuation des VBG et plus spécifiquement dans les familles.

En réponse donc de ces défis nés ou aggravés par la crise Covid-19, les experts ont proposé les actions clés à mener pour renforcer l'efficacité de la lutte contre les VBG autour de 4 axes ci-dessous :

- Le renforcement du plaidoyer auprès des autorités, des leaders traditionnels et religieux en vue d'ériger la lutte contre les VBG au titre des priorités nationales ;
- Le renforcement de la sensibilisation des acteurs et principalement des communautés sur les conséquences négatives et le dispositif de recours existant ;
- Le renforcement de l'accès à la justice, de l'assistance juridique et judiciaire des cas de VBG ; et
- L'appui à la prise en charge holistique des victimes de VBG incluant la réintégration socioéconomique des victimes et l'accompagnement psychosocial des auteurs.

A terme, ces actions contribueront à faire baisser les VBG surtout en cette période critique de la pandémie à coronavirus.

Protection sociale

Plusieurs actions de soutien du SNUD et d'autres partenaires ont été menées notamment au profit des personnes les plus vulnérables y compris les PVVIH et les populations clés. Une assistance alimentaire sous la modalité cash transfert a été réalisée dans le grand Abidjan. Dans une première phase, 1,000 ménages vulnérables (environ 6,000 personnes) - dont 100 ménages avec un membre vivant avec le VIH/sida ont bénéficié de cet appui accompagné de distribution de kits sanitaires de protection contre la COVID-19 dans le cadre d'un partenariat SNUD et la Fondation Magic System. Une seconde phase lancée dans le cadre d'un appui conjoint du SNUD a bénéficié à 1328 autres ménages de PVVIH et de population clés rendus vulnérables du fait de la COVID-19 (environ 7968 personnes). Soit un total de 13 968 bénéficiaires sur les 2 phases.

Au niveau rural, le SNUD a aménagé près de 70 ha de bas fond suivi de production vivrière et a fourni des semences et des intrants agricoles à des producteurs. Le SNUD a également apporté son appui aux petits producteurs dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

Domaine d'intervention 3 : Relèvement et renforcement de la résilience des populations

Contrairement aux précédents domaines d'intervention, la plupart des activités planifiées pour le relèvement sont en cours de réalisation. Cela pourrait s'expliquer par la nature de ces activités. En effet, le relèvement et le renforcement de la résilience font appel à des activités qui s'inscrivent dans la durée.

Cette section présente les quelques résultats acquis.

Résilience économique

Pour accompagner l'Etat, le PARC a supporté les mesures / actions visant à renforcer la résilience de l'économie et à créer les conditions d'une reprise rapide post-COVID 19. Spécifiquement, il s'agit des mesures suivantes : (i) paiement des crédits de TVA pour un montant de 300 milliards de FCFA ; (ii) adoption d'un fonds de soutien aux PME de 150 milliards de FCFA ; (iii) adoption d'un fonds de soutien aux entreprises du secteur informel de 100 milliards de FCFA ; et (iv) adoption d'un fonds de soutien aux grandes entreprises de 100 milliards de FCFA. Les résultats attendus pour cette composante sont : (i) le maintien de l'outil productif d'au moins 90% des PME, (ii) au moins 3500 entreprises bénéficient d'allègement d'impôts et taxes, (iii) les pertes d'emplois sont limitées à moins de 10% des effectifs pre-COVID-19.

Sur le plan technique, le SNUD et l'INS s'emploient à évaluer les canaux de transmission des mesures de lutte contre le COVID-19 sur les activités du secteur formel et informel. Le SNUD a réalisé un diagnostic rapide de l'impact du COVID-19 sur les acteurs de l'économie informelle en Côte d'Ivoire et a apporté son aide à la définition du mode opératoire du fonds d'appui aux acteurs du secteur informel (FAASI). Aussi, il appuie techniquement la Direction Générale de l'Emploi (DGE) à la réalisation d'une étude globale sur l'impact du COVID-19 sur l'emploi.

Le SNUD a réalisé une étude sur l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les conditions de vie des ménages. A été également mené une enquête de référence de l'impact de COVID-19 sur la sécurité alimentaire des ménages dans le district d'Abidjan. Toutes ces opérations de collecte de données ont contribué significativement à améliorer la connaissance de l'impact de la pandémie sur les populations et le secteur productif.

Le SNUD a apporté un appui sur le plan de l'autonomisation des femmes.

Les femmes étant particulièrement touchées par les effets néfastes de la crise car la majorité d'entre elles travaillent dans des secteurs sévèrement affectés comme l'économie informelle. La fermeture des écoles a également des conséquences sur l'organisation des femmes devant s'occuper des enfants à la maison en même temps qu'elles se battent pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Pour apporter une réponse, le Comité régional de pilotage (CRP) a offert une plateforme d'échanges entre les pays et leurs partenaires. Ce cadre d'échange a permis d'évaluer les efforts à réaliser pour accompagner la reprise des cours, l'activité économique dans les communautés démunies, où la prévalence des mariages d'enfants et autres violences sexistes, et des grossesses chez les adolescentes est la plus élevée.

Ce cadre de concertation a permis le partage de bonnes pratiques et les partenariats, la reproduction des expériences réussies dans la lutte contre la pandémie ; la prise en charge de la vulnérabilité des filles et des jeunes femmes, la reconstruction économique et l'autonomisation des femmes.

Le 28 juin 2020, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a octroyé un financement additionnel de 376 millions de dollars pour soutenir l'exécution de la Phase 2 du projet SWEDD. Ce financement a porté l'appui global de la Banque mondiale à 680 millions de dollars. Cet appui était destiné à renforcer le capital humain et impulser le développement des pays africains grâce à l'autonomisation des femmes.

Pour aider les femmes, le SNUD a distribué des masques de protection aux commerçantes et femmes productrices dans des zones rurales. Le Secrétariat d'Etat Chargée de l'Autonomisation des Femmes, le SNUD et Canaan Land ont lancé le 14 mai 2020 l'initiative « paniers solidaires » qui avait pour objectif d'acheter les produits vivriers en souffrance d'écoulement dans les zones rurales et de distribuer ces produits en paniers alimentaires à mille (1000) femmes dont neuf cents (900) du secteur informel impactées par la COVID-19 et cent (100) du corps médical dans le Grand Abidjan. Au total, 465 femmes ont bénéficié des paniers solidaires dans 8 localités du grand Abidjan pour la 1ère phase. Le SNUD a aussi conduit le Projet panier solidaire. Il a pour objectif d'accompagner les femmes du secteur de la mode dans la production de 5000 masques pour la lutte contre la COVID-19 ; d'appuyer les femmes entrepreneuses et artisanes de Côte d'Ivoire dans l'accès aux fonds mis en place par le gouvernement pour le secteur économique.

Le SNUD a également mené d'autres actions visant à renforcer la résilience et à améliorer la situation économique des réfugiés. En effet, afin d'atténuer les effets économiques du COVID-19, 180 réfugiés, dont 103 femmes et 77 hommes, ont reçu une formation en gestion des AGR. A l'issue de la formation, ils ont tous reçu un montant de 300 000 francs CFA (600 USD environ) chacun alloué à la mise en œuvre de leurs activités génératrices de revenus. Aussi avec l'appui du SNUD, 69 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 31 femmes et 38 hommes, ont bénéficié d'une aide au logement exceptionnelle. Entre 150 000 et 200 000 FCFA (300 à 400 USD) ont été remis à ces familles qui avaient perdu ou risquaient de perdre leur logement à la suite du ralentissement de leurs activités économiques provoqué par le déclenchement de la pandémie COVID-19. De Mars à aout 2020, plus de 400 personnes (427 dont 234 migrants de retour en situation de vulnérabilité et 193 membres de leurs familles) ont été assistées en cash transfert (montant adapté à la situation de vulnérabilité individuelle, entre 150 000 et 480 000).

Emploi/Ressources humaines

L'objectif général de ce plan est de contribuer à la protection des travailleurs et des entreprises face à la pandémie de la COVID 19. Plus spécifiquement, les actions mises en œuvre visaient à : (i) sensibiliser les populations et plus particulièrement les partenaires sociaux dans le cadre de la riposte contre la pandémie, (ii) ralentir la propagation du virus en milieu du travail et (iii) préserver les entreprises et les emplois pendant la pandémie de la COVID-19. Les actions concernant ce dernier point sont en cours de réalisation.

En plus, le SNUD et l'intersyndicale de l'informel (CITEF) ont effectué des campagnes syndicales de sensibilisation et d'appui aux travailleurs de 17 marchés d'Abidjan. Ces campagnes se sont déroulées du jeudi 02 juillet au 13 juillet 2020. Enfin, le SNUD a aussi appuyé la formation de 15 jeunes hommes dont 11 réfugiés et 03 rapatriés ivoiriens pour accéder aux postes d'agents de sécurité (gardiens).

2.3. Soutien aux partenariats et financement de l'agenda 2030

Le SNUD a accompagné la Côte d'Ivoire dans l'accès aux ressources financières de certains fonds globaux du Système des Nations Unies, notamment les ressources 'GYPI' du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix -PBF- pour des interventions en faveur de la jeunesse et du genre, le COVID-MPTF pour des actions visant la mitigation des impacts socio-politiques de la pandémie à coronavirus, etc. Les Fonds, Agences, Programmes et Entités du SNUD ont également favorisé l'accès à plusieurs financements dont celui du Fonds pour l'Environnement Mondial.

Pour le soutien au financement de l'Agenda 2030, un cadre de concertation sous le leadership de la Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté (DGPLP) et composé de la Direction Générale du Développement Durable (DGDD), de l'Institut national de la statistique (INS) et de la Direction Générale du Budget et des Finances est mis en place en partenariat avec le Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD). Le SNUD soutient le Gouvernement pour l'élaboration du Cadre National Intégré de Financement (CNIF²) qui est un outil permettant de financer les priorités nationales et d'opérationnaliser le programme d'Addis-Abeba³ au niveau national. Un atelier de préparation des équipes à l'estimation du coût de la réalisation des ODD sur la base notamment des accélérateurs et super accélérateurs sélectionnés en fonction des choix stratégiques opérés par le Gouvernement a été organisé, et doit suivre la phase de ciblage des sources de financement à mobiliser au-delà du financement interne public et de l'Aide Publique au Développement (APD).

La stratégie de partenariat et mobilisation des ressources pour le financement du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2021-2025 propose des axes d'accompagnement du SNUD en appui au financement des ODD. Il s'agit (i) du plaidoyer pour la mobilisation des ressources domestiques, (ii) de l'appui à une meilleure coordination de l'APD, (iii) de la facilitation de la coopération Sud-Sud, (iv) de l'accompagnement de l'émergence d'un réseau local du Pacte Mondial et (v) et du développement d'une plateforme philanthropique pour les ODD.

2.4. Résultats de l'ONU travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience

Alors que sa capacité à atteindre ses objectifs dans le contexte particulier de la pandémie du COVID-19 et de la tenue d'élections susceptibles de contestations était questionnée en début d'année, le SNUD est parvenu à atteindre des résultats remarquables, grâce à certaines bonnes pratiques qui ont permis d'assurer le maintien des activités.

Le SNUD a pris des dispositions lui permettant de prévenir certaines situations qui auraient pu perturber ses activités, en mettant en place des dispositifs de prévention. C'est ainsi que deux évaluations rapides des mouvements de population post et pré élection ont été réalisées, des données ont été collectées et une analyse préliminaire des résultats d'une étude sur la cohésion sociale organisée en partenariat avec le PBF. L'élaboration d'une analyse de scénarios en prélude aux élections présidentielles a également orienté le plan de contingence humanitaire inter-agences. Des évaluations rapides ont également été effectuées

² Les cadres de financement nationaux intégrés est appelé 'INFF' en anglais

³ Le Programme d'action d'Addis-Abeba, offre une base pour la mise en œuvre du Programme mondial du développement durable

afin de mesurer de manière collaborative l'impact et les besoins identifiés dans le contexte de la COVID-19.

En matière de communication interne, le recours massif au télétravail par le biais de solutions vidéo comme Zoom et Teams a permis la continuité des services. Le SNUD a su également adapter ses interactions avec ses partenaires en faisant preuve d'innovation. Ainsi, de nombreux webinaires et autres réunions virtuelles impliquant le Gouvernement, des agences du SNUD et d'autres partenaires ont été organisés pour se conformer aux mesures préventives contre le COVID-19. Pour assurer la continuité de ses interventions en soutien à la fourniture des services essentiels aux populations, le SNUD à travers l'initiative « mon école à la maison » a innové pour que l'éducation se poursuive à distance. Il a aussi eu recours à des activités de formation du personnel de santé par Zoom et aux transferts monétaires comme mécanisme d'assistance permettant de s'adapter au contexte de la Covid-19. Plus de 4,8 millions de dollars ont été payés directement par Mobile Money à plus de 40 000 bénéficiaires, principalement pour des interventions en matière de santé, de protection et d'éducation. Ce qui a permis un soutien aux travailleurs sociaux de première ligne pour une assistance en temps réel aux enfants dans le besoin durant la pandémie du COVID-19 et la crise électorale. Le groupe WhatsApp pour les travailleurs sociaux a été aussi un outil efficace de communication et de suivi en temps réel pendant la période électorale.

Le renforcement de la collaboration interne au SNUD pour la gestion de la crise sanitaire et les synergies construites avec des partenaires dans l'appui d'urgence face à la COVID ont créé des conditions favorables à la réalisation du Plan Multisectoriel d'appui à la riposte nationale. Le partenariat avec des ONG a facilité la mise en œuvre de la réponse multisectorielle COVID-19 et celui avec des opérateurs de réseaux mobiles a permis de soutenir les efforts de sensibilisation du Gouvernement.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de contingence sous le leadership de l'Equipe-Pays a également été déterminante pour la poursuite des activités. A cet effet, un coordonnateur de l'épidémie a été désigné, un protocole en matière de prévention et de traitement (SOP) a été mis en place et le télétravail institué. Des kits de protection ont été mis à disposition du personnel, des mesures d'hygiène dans les agences ont été instaurées et un médecin conseil et un conseiller en gestion de stress recrutés pour assurer un appui psychosocial et les soins aux membres du personnel en cas de besoin. Un protocole d'accord avec 2 structures sanitaires privées de référence pour une prise en charge médicale du personnel en cas de COVID-sévère a été signé. Des outils d'information et de communication ont été également mis en place pour informer régulièrement le personnel sur la situation de l'épidémie, le passage d'une phase à une autre dans le cadre du plan de contingence et les actions en cours : les broadcasts à tout le personnel, le rapport de situation quotidien, le bulletin hebdomadaire COVID-19. 19 numéros ont été produits sur la situation COVID-19 ou l'accompagnement dans la réponse au COVID-19. Toutes ces mesures ont permis de minimiser les cas de contamination au sein du personnel des Nations Unies.

2.5. Evaluations et leçons apprises

En 2020, dans le contexte de mise en œuvre de la réforme du SNUD, les activités de l'Equipe-Pays en Côte d'Ivoire ont visé l'atteinte des Résultats collectifs du Coordonnateur Résident et du SNUD définis pour 2020, avec comme objectifs primordiaux d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et de ne laisser personne de côté. Ces performances ont pu être atteintes grâce aux capacités d'adaptation du Système des Nations Unies au dans le contexte particulier de pandémie avec :

- i) L'application des mesures de prévention des risques ;
- ii) Le recours à l'innovation ;

- iii) Le développement de partenariats au sein et en dehors du SNUD ;
- iv) le devoir d'assistance.

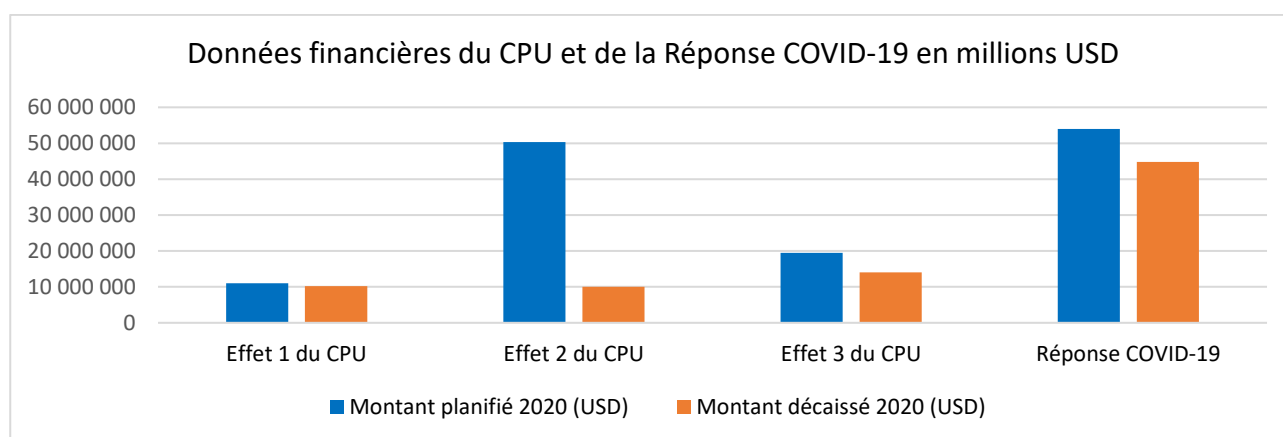
Les activités de l'Equipe-Pays seront centrées en 2021 sur la mise en œuvre du nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable. Pour aider à la construction d'une Côte d'Ivoire prospère, inclusive et résiliente dans laquelle les trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) s'équilibrent, le SNUD devra prendre en compte la nécessité : d'impliquer les membres de l'Equipe-Pays aux côtés du Gouvernement dans les coalitions constituées autour des résultats escomptés ; de mobiliser les ressources financières et l'assistance technique disponibles au sein en dehors du SNUD ; de se concentrer sur ses avantages comparatifs ; de privilégier le mode d'exécution nationale pour la mise en œuvre des projets ; d'aligner son cycle de programmation sur le processus budgétaire du Gouvernement ; de renforcer la proximité avec les bénéficiaires sur le terrain ; de consolider la collaboration avec les autres partenaires de mise en œuvre ; et de continuer à rechercher les économies d'échelle au plan opérationnel.

2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources

Le total des ressources planifiées au titre de l'année 2020 pour la mise en œuvre des activités du CPU s'élève à 80 776 501 dollars. Quant aux ressources décaissées, elles sont de 34 260 608 dollars. Pour le financement du Plan multisectoriel d'appui à la réponse nationale face au COVID-19, les ressources nécessaires s'élevaient à 53 977 041 dollars pour les 3 domaines (Réponse d'urgence, Impact socio-économique et Relèvement).

Effets	Montant planifié 2020 (USD)	Montant décaissé 2020 (USD)
Effet 1 du CPU	10 988 954	10 177 141
Effet 2 du CPU	50 308 257	10 031 569
Effet 3 du CPU	19 479 290	14 051 897
TOTAL CPU	80 776 501	34 260 607
Réponse au COVID-19	-	44 787 932 ⁴

Sources : UN-Info et Rapport d'activité COVID-19



⁴ Montant résultant de la reprogrammation des projets du CPU, des fonds propres des FAPE, du UN MPTF Covid-19 ainsi que de fonds mobilisés auprès du gouvernement et des partenaires bilatéraux et multilatéraux.



CHAPITRE III. PRINCIPALES PRIORITES DE L'EQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNEE PROCHAINE

Le SNUD a prévu de se concentrer au cours des 5 prochaines années sur les cinq priorités stratégiques suivantes : i) Accélérer la transformation structurelle de l'économie ; ii) Améliorer le capital humain ; iii) Renforcer l'inclusivité du processus de développement ; iv) Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux ; v) Promouvoir une gouvernance encore plus efficace, transparente et participative.

Pour réaliser ces cinq priorités stratégiques, le SNUD et ses partenaires ont identifié huit résultats escomptés dans le CCDD 2021-2025 :

- Résultat escompté 1 : Les acteurs du secteur agricole utilisent des systèmes et modes de productions modernisés durables, compétitifs, résilients en vue de garantir la sécurité alimentaire et la transformation de l'économie ivoirienne
- Résultat escompté 2 : Les petites et moyennes entreprises/industries accèdent davantage à des systèmes innovants de diversification économique durable et inclusive et à des opportunités de commerce ainsi qu'à des investissements notamment dans le secteur de la transformation manufacturière
- Résultat escompté 3 : Les enfants, les adolescents, les jeunes (filles et garçons) et les adultes, en particulier ceux des ménages vulnérables accèdent à de meilleures opportunités d'éducation, d'alphabétisation fonctionnelle, et de formation inclusive de qualité
- Résultat escompté 4 : Les populations en particulier les plus vulnérables accèdent de façon équitable à un socle minimum de protection sociale et utilisent des services de santé (maternelle, néo-natale et infantile, santé de la reproduction, VIH/sida, de lutte contre les maladies non transmissibles), de nutrition, de protection (travail des enfants, violences), d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de qualité y compris dans les situations d'urgence
- Résultat escompté 5 : Les jeunes, filles et garçons, particulièrement ceux en situation de vulnérabilité accèdent davantage aux opportunités socio-économiques et développent leur plein potentiel
- Résultat escompté 6 : Les femmes, les filles accèdent davantage aux opportunités socio-économiques et technologiques pour leur autonomisation, et aux services de prévention et de prise en charge de toutes les formes de violences notamment les pratiques néfastes
- Résultat escompté 7 : Les communautés accèdent davantage aux écosystèmes terrestres, marins, ainsi qu'à un cadre de vie, gérés de façon plus durable, intégrée, inclusive et améliorent leur résilience
- Résultat escompté 8 : Les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces et disposent de données de qualité et les populations vivent dans un environnement où l'Etat de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs.

En 2021, année de démarrage du CCDD 2021-2025, l'Equipe Pays mettra l'accent sur le lancement d'initiatives permettant d'induire, d'ici à 2025, des changements catalytiques pouvant générer une réelle dynamique de développement durable. L'importance sera accordée à la réalisation des recommandations formulées par le Gouvernement pour atteindre ces résultats, à savoir : i) Mettre en place rapidement le dispositif de coordination et de mise en œuvre du CCDD ; ii) Accélérer la mise en œuvre de programmes conjoints tout autant que la mise en place du fonds commun et le renforcement de l'exécution nationale ; iii) Aligner la planification des Plans de Travail Conjoints sur le cycle budgétaire national ; iv) Mettre en

place un dispositif efficace de suivi et de rapportage axé sur les résultats avec l'organisation de revues semestrielle et annuelle ; v) Renforcer le ciblage spatial dans la programmation des interventions et organiser des missions conjointes de suivi des actions sur le terrain.

Il sera également primordial de mettre en place des mécanismes innovants dans la façon de travailler et de venir en appui au Gouvernement, à travers le lancement du processus du Cadre National Intégré de Financement des ODD (INFF), l'opérationnalisation de la Stratégie de mobilisation des ressources du CCDD, le renforcement du partenariat avec le secteur privé et l'organisation des visites conjointes de terrain en présence d'ambassadeurs et de représentants du secteur privé pour un suivi approprié de la mise en œuvre des initiatives.

Il sera également prioritaire de renforcer la communication interne et externe au SNUD. L'objectif sera notamment d'améliorer le reporting des activités et de fluidifier les interactions au sein de l'équipe pays, en incluant un cadre de dialogue informel. Il s'agira aussi d'accroître les échanges avec le personnel, en particulier sur les moyens de prévention face à la Covid-19. Au niveau externe, la priorité sera accordée à la vulgarisation des ODD, la sensibilisation du public sur rôle normatif dévolu au SNUD et la couverture médiatique des rencontres internationales de haut niveau prévus au cours de l'année.

ANNEXES : Suivi des indicateurs du CPU

EFFET 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités

Produit 1.1 - Coordination, planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation des politiques et programmes			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Nombre d'enquêtes nationales réalisées avec l'appui technique du SNU	3	11	
Nombre de revue de documents de politiques publiques réalisées avec l'appui technique du SNU	2	12	
Nombre de régions mettant en œuvre un plan régional de développement	0	4	
Produit 2.1 - Accès à la justice, à l'état civil et sécurité			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Nombre de personnes (en particulier femmes et mineurs) ayant bénéficié d'une assistance judiciaire et/ou juridique	91775	5000	979
Proportion de centres d'état civil de la zone d'intervention fonctionnels	62%	100%	100%
Niveau de confiance des populations ivoiriennes, hommes et femmes, aux forces de sécurité	XXX	60%	XXXX
Produit 2.1.3 - Prévention, gestion pacifique et résolution des conflits			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Nombre de nouveaux conflits communautaires recensés dans les zones cibles	209	10	5
Nombre de conflits résolus pacifiquement par les mécanismes locaux/traditionnels avec la participation des hommes et des femmes	24	50	18
Taux de participation des femmes dans les instances de gestion et de prévention des conflits communautaires	31%	30%	30%
Produit 2.1.4 - Redevabilité des pouvoirs publics la participation citoyenne			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Taux de confiance de la population, y compris hommes et femmes, à l'égard des médias		60%	
Proportion des projets gouvernementaux ayant fait l'objet d'une commission parlementaire d'information	0%	20%	0%
Proportion de projets gouvernementaux ayant fait l'objet d'un suivi indépendant de la société civile	ND	20%	ND
Niveau de satisfaction du fonctionnement de la démocratie (SHaSA)	ND	20%	ND

Proportion de femmes candidates aux élections législative, communale, régionale et présidentielle	N/A	10%	0,00%
Taux de confiance de la population, y compris hommes et femmes, à l'égard des médias		60%	

EFFET 2 : D'ici 2020, les populations les plus vulnérables bénéficient de façon équitable de services sociaux de base et d'une protection sociale de qualité

Produit 2.1.1 - Les populations en particulier les femmes et les jeunes ont accès à des services de prévention et de protection contre la violence et de protection sociale			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 2.1.1: Nombre d'enfants et de femmes victimes de violence physiques recevant une assistance appropriée	Base : 12683 cas (2018)	Cible : 2238 cas	4473 (1727 garçons et 2746 filles)
Indicateur 2.1.2 : Nombre de victimes de viols prises en charge au plan médical dans les 72h	Base : 153 cas (2017)	Cible : 340 cas	803 viols
Indicateur 2.1.3 : Pourcentage des ménages des zones vulnérables à l'insécurité alimentaire bénéficiant des filets sociaux	Base : 8.3% (2018)	Cible : 24%	12% (taux de couverture au niveau national)
Indicateur 2.1.4: Pourcentage de structures d'actions sociales disposant de capacités d'interventions en matière de prévention et de réponse aux violences faites aux femmes et aux enfants	Base :38,5% (2018)	Cible : 45%	153 centraux sociaux et complexes sociaux éducatifs fin 2020 (y compris 19 nouveaux centres sociaux et 4 rénovés en 2020)
Produit 2.1.2 - Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes ont accès aux services de santé de qualité à tous les niveaux, y compris au niveau communautaire			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 2.2.1: Proportion des établissements sanitaires offrant au moins 3 méthodes modernes de contraception	Base : 78%	Cible : 90%	
Indicateur 2.2.2 : Proportion d'enfants 0-11 mois qui ont reçu la 3eme dose de vaccin pentavalent en vaccination de routine	Base : 99% (2018)	Cible : 98%	91% (952 546 / 1 044 481) Données de la DC-PEV
Indicateur 2.2.3 : Taux de consultation prénatale de rang 4	Base : 44%	Cible : 66%	ND pour 2020
Indicateur 2.2.4 : Nombre et pourcentage des femmes enceintes séropositives qui reçoivent des ARV pour réduire la transmission du VIH de la mère à l'enfant"	Base : 95% (2018)	Cible : 90%	63% (11 351/18 021) Données de routine PNLs
Produit 2.1.3 - Les femmes, les enfants et les adolescents dans les zones les plus vulnérables ont un accès équitable aux services de prévention de la malnutrition dans les formations sanitaires et au niveau communautaire			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 2.3.1: Proportion de formations sanitaires offrant les interventions essentielles de nutrition	Base : 75%	Cible : 80%	93%
Indicateur 2.3.2 : Proportion d'enfants de 6-59 mois pris en charge pour malnutrition aigüe sévère.	Base : 98,8%	Cible : 99%	18,136

Indicateur 2.3.3 : Proportion des femmes en âge de procréer ayant des connaissances sur les bonnes pratiques de nutrition	Base : ND	Cible : 80%	ND
Indicateur 2.3.4 : Nombre de ménages produisant et consommant des aliments nutritifs et diversifiés en quantité suffisante	Base : Pas de données disponibles au niveau de la FAO	Cible : Pas de données disponibles au niveau de la FAO	ND
Produit 2.1.4 - Les filles et les garçons âgés de six à seize ans ont un accès équitable à un enseignement de qualité jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général et technique			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 2.4.1: Indice de parité entre les sexes dans les écoles des zones cibles	Base : Précolaire IPS = 1.08 (2018) Primaire IPS = 0.98 (2018) Secondaire 1 IPS=0.86 (2018)	Cible : 1	Précolaire IPS = 1.05 Primaire IPS= 0.87 Secondaire 1 IPS= 0.84
Indicateur 2.4.2 : Taux d'achèvement du primaire :	Base : 77.5% (G=80.2% F=75%) 2018	Cible : 79%	82.20%
Indicateur 2.4.3 : Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire	Base : 54.6% (G=59.4% F=49.2) 2018	Cible : 52%	60.50%
Produit 2.1.5 - Les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes particulièrement ceux vivant en milieu rural - ont accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène			
Indicateur	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 2.5.1: Nombre de villages qui mettent fin à la défécation à l'air libre	Base : 164	Cible : 450	50 communautés
Indicateur 2.5.2 : Nombre de nouveaux ménages ayant accès à un point d'eau amélioré	Base : 2983	Cible : 5516	9,452
Indicateur 2.5.3 : Nombre de nouvelles écoles qui disposent des latrines séparées par sexe et un point d'eau amélioré.	Base : 23 (2018)	Cible : 60	36
Indicateur 2.5.4 : Nombre de nouveaux Centres de Santé qui disposent d'infrastructures EHA	Base 59 (2018)	Cible : 40	41

EFFET 3 : D'ici 2020, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables et la lutte contre le changement climatique, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables

Produit 3.1 : Les institutions nationales et les acteurs du secteur agricole et forestier disposent de compétences techniques en matière de pratique de production durable			
Indicateurs	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 3.1.1: Nombre d'organisations et d'institutions adoptant des pratiques innovantes pour la production durable	3	3	3
Indicateur 3.1.2: Nombre d'initiatives favorisant la restauration des écosystèmes, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	0	2	2
Indicateur 3.1.3: couvert forestier réhabilité	8950	6250	6270
Produit 3.2 : Des institutions nationales et le secteur privé ont des capacités pour promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les technologies propres			

Indicateurs	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 3.2.1: Nombre de partenariats pour la vulgarisation de technologie propres établis	1	2	2
Indicateur 3.2.2 Proportion de ménages utilisant une source d'énergies renouvelables	0,25%	0,25%	0,25%
Indicateur 3.2.3 : IP 3.2.3 : Puissance électrique à base d'énergies renouvelables produite dans les unités industrielles	7,06	5,125	5,125
Produit 3.3 : Les autorités centrales, locales et les communautés vulnérables ont acquis des capacités techniques pour une résilience accrue face aux crises et risques de catastrophes naturelles			
Indicateurs	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 3.3.1: Nombre de Régions ayant un plan local de réduction des risques de catastrophe	ND	PNUD/PNUE	Non Parvenu
Indicateur 3.3.2: Existence d'une Base de données à jour sur les risques de catastrophes	oui	oui	oui
Indicateur 3.3.3: Nombre d'évaluation des risques de catastrophes	2	au moins 1	1
Indicateur 3.3.1: Nombre de Régions disposant d'un système d'alerte précoce	1	au moins 1	1
Produit 3.4 : Les populations les plus défavorisées en particulier les jeunes et les femmes disposent de compétences techniques, ont davantage accès au financement et entreprennent des activités génératrices de revenus/et ou d'emplois			
Indicateurs	Base	Cible	Réalisation
Indicateur 3.4.1: Nombre de nouvelles micro-entreprises créées	190	125	210
Indicateur 3.4.2 : Nombre de nouvelles TPE et PME créées dans les filières vertes y compris dans les énergies renouvelables	125	100	110
Indicateur 3.4.3 Nombre de nouveaux emplois et autres moyens d'existence créés, ventilé par secteur et sous-secteur et par sexe	26 000	25 000	25 000



Ministère des Affaires Sociales
Ministère de l'Éducation

Formation

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI

MON PARADIS
C'EST
ICI